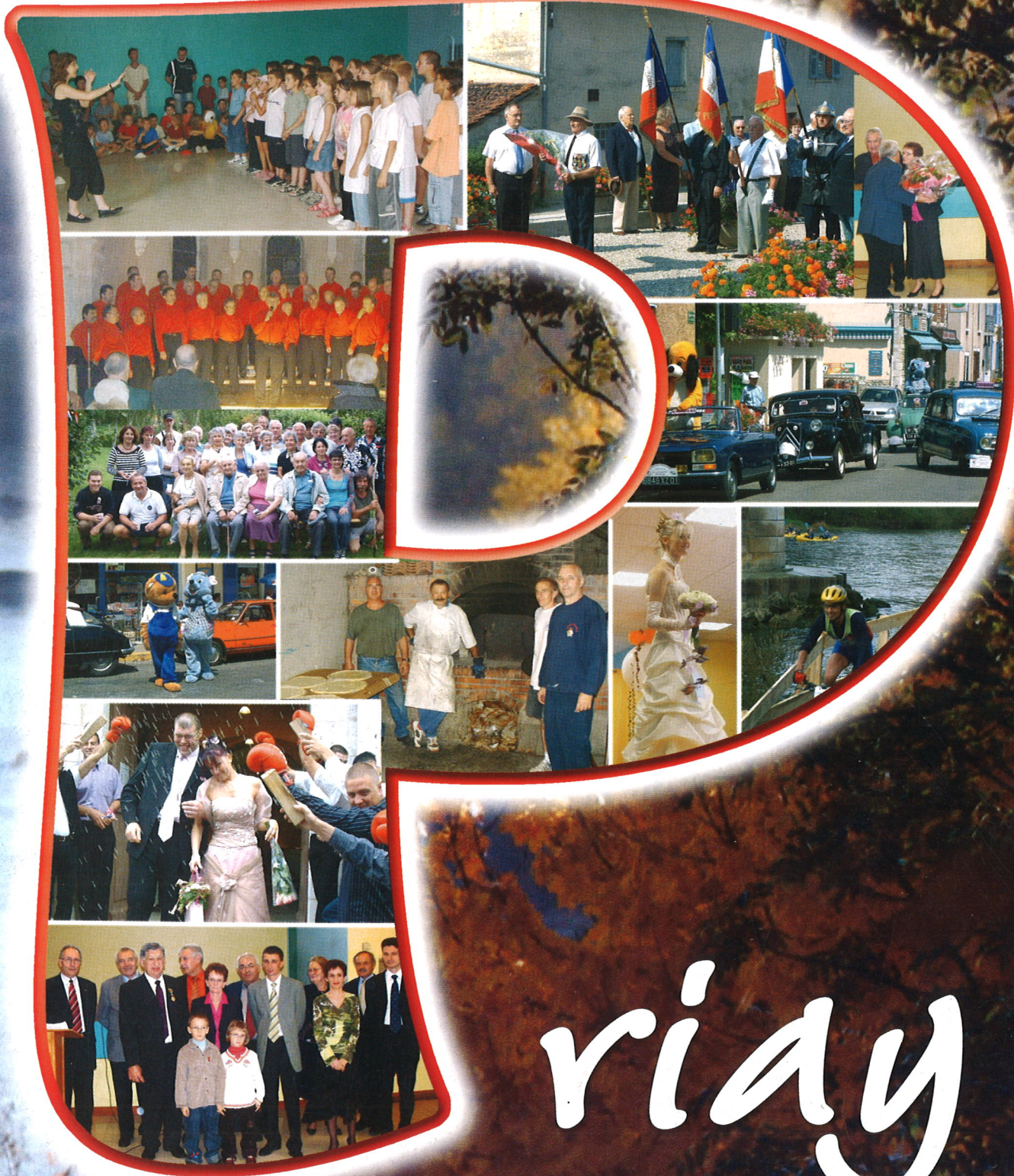


# Bulletin municipal n° 21

## Janvier 2007



# riay

# Le mot du Maire

2006 ! Cette année qui vient de s'achever, a connu quelques remous au sein du Conseil Municipal. La démission de M. Jaqui Rey de son mandat de maire et d'élus, acceptée au 31 octobre 2006 par M. Le Préfet, a entraîné des élections complémentaires puisqu'il manquait déjà deux conseillers démissionnaires. Trois nouveaux élus soutenus par le Conseil en place, sont venus compléter l'équipe. Les attributions de chacun se sont trouvées modifiées ou renforcées ; Jean-Louis Favier a été élu 1<sup>er</sup> adjoint, René Berrier 2<sup>ème</sup> et Pascal Masmondet 3<sup>ème</sup>.

Ces événements imprévus, bien que difficiles à vivre, ont donné un second souffle au Conseil Municipal qui reste uni et solidaire, bien désireux de mener à bien les tâches qui lui sont dévolues.

Un maire et son conseil doivent être au service de tous ; ils doivent veiller à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Tous ont à cœur de remplir leur mission, chacun avec ses compétences, sa sensibilité et ses disponibilités. Je remercie sincèrement les conseillers de leur action et de leur soutien.

Priay a connu ces dernières années une augmentation et un changement importants de sa population. La Commune, dans la mesure de ses moyens humains et financiers se doit de répondre aux demandes et aux attentes de ses administrés pour améliorer leur cadre de vie tout en préservant le caractère rural de notre village. Des chantiers importants sont en cours ou vont démarrer dans les semaines qui viennent :

Les travaux d'agrandissement de l'école ont commencé. L'augmentation importante des effectifs prévus pour les années à venir, nous montre que le choix du Conseil : construction de deux salles de classe, de sanitaires et d'un préau, a été très judicieux.

Le chantier de la station d'épuration du bourg va débiter au printemps. Son mode de fonctionnement sur lits de roseaux est assez novateur dans notre secteur et donnera sans aucun doute toute satisfaction tant du point de vue des résultats que du côté esthétique.

D'autres travaux sont aussi programmés : dernière tranche du colombarium, réaménagement de la rue de la rivière, toit de la Salle des Fêtes, éclairage public, etc...

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) refusé par M. Le Préfet au début 2006 a été retravaillé pour répondre aux exigences des différents services de l'état ; il pourrait être approuvé et applicable au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007.

Mais une commune ne peut pas toujours agir seule. Certaines compétences ont été transférées à la Communauté de Communes qui a engagé différentes actions d'intérêt communautaire : Contrat Educatif Local, Contrat Temps Libre, centre de loisirs, déchetterie, sentiers pédestres, Syndicat d'Initiative Intercommunal... actions visant toutes à servir la population et à faciliter les conditions de vie des petits et des grands.

Nous avons la chance d'avoir tous les commerces et tous les services sur notre commune. Grâce à nos commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, professions libérales, nous avons un village attractif. Merci à eux pour leur travail, merci à eux de faire vivre Priay. Charge à nous tous, de tout faire pour les conserver.

Dans un monde où les querelles, l'individualisme, l'exclusion sont monnaie courante, nous devons nous montrer solidaires, nous devons être attentifs à l'autre afin de vivre mieux.

Je crois que l'on a autant de plaisir à donner qu'à recevoir. Tous les bénévoles qui oeuvrent dans les différentes associations pour le bien-être des Priaysiens en sont l'illustration. Je les remercie très vivement pour leur travail et leur implication dans la vie citoyenne. Je souhaite qu'ils fassent beaucoup d'émules car ils sont l'âme de notre village. Ils méritent la reconnaissance et les remerciements de tous et on ne saurait mieux honorer leur action qu'en répondant présent aux différentes manifestations qu'ils organisent, qu'en respectant les fleurs que nos jardiniers plantent et entretiennent avec beaucoup de ténacité, qu'en respectant aussi le matériel collectif et tout notre environnement.

J'adresse aussi mes remerciements aux employés municipaux qui chacune et chacun, dans leur domaine, participent par leur travail et leur dévouement à l'entretien, à la gestion, à la vie de notre commune.

En ce début d'année, j'adresse à vous tous, mes vœux très sincères pour 2007. Que cette année nouvelle soit pour vous pleine de joies et de réussite. Que les personnes malades ou dans la peine trouvent la paix et la guérison.

Bonne et heureuse année 2007.

Danielle Blanchet

*« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents ».*

*Gandhi*

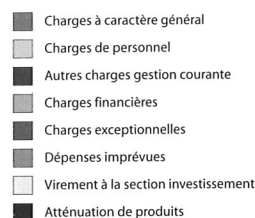
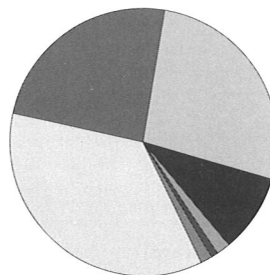
# Sommaire

Le mot du maire	
Le budget communal.....	2
Le budget assainissement .....	3
Etat civil.....	4
Renseignements utiles.....	5
Infos municipales.....	6
Commerces, Artisanat et Industries.....	7
Calendrier des fêtes .....	8
Liste des associations .....	9
A l'honneur .....	10
Un peu d'histoire .....	11
Démarches administratives .....	13
Protégez votre enfant des accidents domestiques .....	14
Informations utiles .....	15
Ecoles.....	16
La cantine .....	17
Cel et CTL, où en est-on .....	18
Bulet en fête .....	19
Le Ni'co Fan'club de Priay.....	19
Yoga Club de la Côtière .....	20
Vive les artistes.....	20
La Bibliothèque.....	21
Don du sang .....	21
Le Comité de Fleurissement de Priay.....	22
Le Sou des écoles.....	23
Le Foyer Rural des Rives de l'Ain .....	23
L'Amicale des retraités .....	24
La Gymnastique volontaire.....	24
Association des jeunes Sapeurs Pompiers.....	25
Football Club.....	26
Atout Cœur .....	26
MT SPORT.....	27
Chorale Folyphonie.....	27
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre .....	28
Exposition historique du 9 septembre 2006 .....	29
Un peu d'histoire, la ligne de démarcation.....	29
Vie sociale.....	31

# Budget Communal

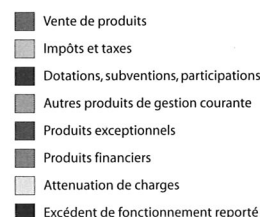
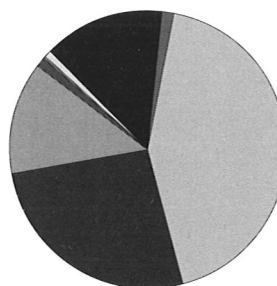
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	174 100 €
2 - Charges de personnel	194 000 €
3 - Autres charges de gestion courante	66 716 €
4 - Charges financières	13 600 €
5 - Charges exceptionnelles	4 540 €
6 - Dépenses imprévues	10 224 €
7 - Virement à la section d'investissement	257 500 €
8 - Atténuation de produits	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>720 780 €</b>



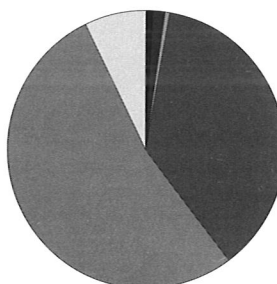
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	8 800 €
2 - Impôts et taxes	308 650 €
3 - Dotations, subventions, participations	189 890 €
4 - Autres produits de gestion courante	95 000 €
5 - Produits exceptionnels	6 440 €
6 - Produits financiers	2 000 €
7 - Atténuation de charges	7 000 €
8 - Excédent de fonctionnement reporté	103 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>720 780 €</b>



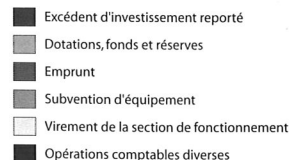
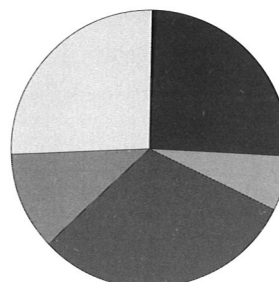
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	11 137 €
2 - Immobilisations incorporelles	7 500 €
3 - Immobilisations corporelles	366 700 €
4 - Immobilisations en cours	528 000 €
5 - Emprunts et dettes assimilées	72 700 €
6 - Dépenses imprévues	9 992 €
<b>TOTAL</b>	<b>996 029 €</b>



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	247 289 €
2 - Dotations, fonds et réserves	65 000 €
3 - Emprunt	306 000 €
4 - Subventions d'équipement	112 300 €
5 - Virement de la section de fonctionnement	257 500 €
6 - Opérations comptables diverses	7 940 €
<b>TOTAL</b>	<b>996 029 €</b>



### DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	996 029 €
Dépenses de fonctionnement (B)	720 780 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	257 500 €
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	463 280 €
<b>TOTAL (A+D)</b>	<b>1 459 309 €</b>

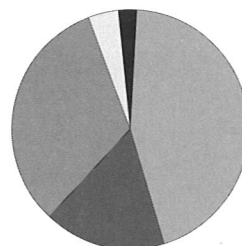
### RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	720 780 €
Recettes d'investissement (F)	996 029 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (G)	257 500 €
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	738 529 €
<b>TOTAL (E+H)</b>	<b>1 459 309 €</b>

# Budget Assainissement

## DEPENSES D'EXPLOITATION

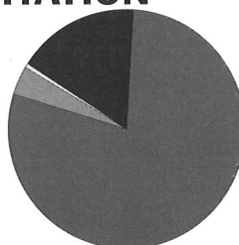
1 - Achats, autres charges externes	22 500 €
2 - Charges financières	8 500 €
3 - Dotations aux amortissements et provisions	16 364 €
4 - Dépenses imprévues	2 000 €
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	1 404 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 768 €</b>



- Achats, autres charges externes
- Charges financières
- Dotations aux amortissements et prov.
- Dépenses imprévues
- Autofinancement complémentaire

## RECETTES D'EXPLOITATION

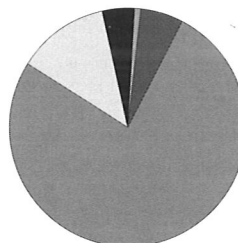
1 - Ventes de produits, prestations de services	40 000 €
2 - Subventions d'exploitation	2 000 €
3 - Autres produits de gestion courante	200 €
4 - Produits exceptionnels	8 568 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 768 €</b>



- Vente de produits, prestations de services
- Subventions d'exploitation
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

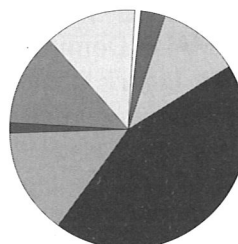
1 - Subventions d'investissement	8 568 €
2 - Emprunts et dettes assimilées	81 500 €
3 - Immobilisations en cours	1 050 000 €
4 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	173 000 €
5 - Dépenses imprévues	62 889 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 375 957 €</b>



- Subvention d'investissement
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations en cours
- Attestation TVA
- Dépenses imprévues

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	44 100 €
2 - Apports, dotations et réserves	162 700 €
3 - Subventions d'investissement	605 389 €
4 - Emprunt	200 000 €
5 - Amortissements des immobilisations	16 364 €
6 - Attestation T.V.A. (travaux assainissement)	173 000 €
7 - Récupération T.V.A. (travaux assainissement)	173 000 €
8 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	1 404 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 375 957 €</b>



- Excédent antérieur reporté
- Apports, dotations et réserves
- Subvention investissement
- Emprunt
- Amortissement immobilisations
- Attestation TVA
- Récupération TVA
- Autofinancement complémentaire

### DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	1 375 957 €
Dépenses d'exploitation (B)	50 768 €
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	1 404 €
Dépenses d'exploitation propres (B-C=D)	49 364 €
<b>TOTAL (A+D)</b>	<b>1 425 321 €</b>

### RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation(E)	50 768 €
Recettes d'exploitation (F)	1 375 957 €
Prélèvements sur recettes de d'exploitation (G)	1 404 €
Recettes d'exploitation propres (F-G=H)	1 374 553 €
<b>TOTAL (E+H)</b>	<b>1 425 321 €</b>

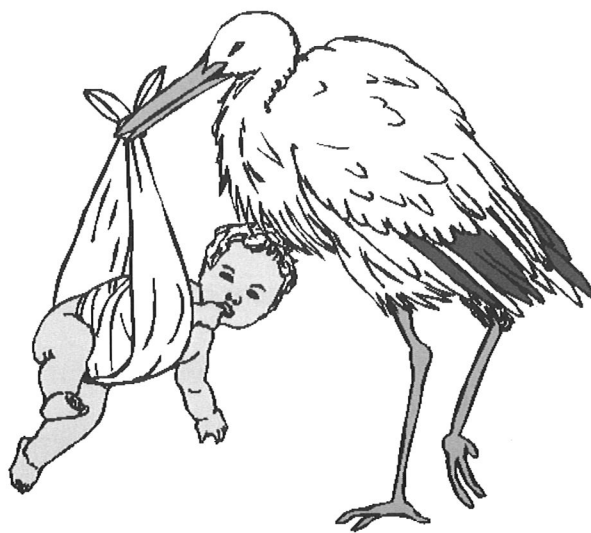
## Taxes

Commune de Priay	Bases d'imposition	Taux d'imposition 2006	Produit correspondant 2006	Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	1 255 000 €	7,30 %	91 615 €	3,97 %
Taxe foncière propriétés bâties	825 100 €	9,60 %	79 210 €	5,05 %
Taxe foncière propriétés non bâties	33 800 €	40,08 %	13 547 €	- 17,40 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 113 900 €</b>	<b>/</b>	<b>184 372 €</b>	<b>2,48 %</b>

# Etat Civil 2006

## Naissances

SULPICE Léo	3 janvier 2006
GOMEZ Enzo	23 janvier 2006
HUBERT Gabriel	25 janvier 2006
LE GUYADER Ioni Léo	5 mars 2006
VIROT Manon Andrée Carmen	15 mars 2006
CUROT Maëlyss Axhelle	5 avril 2006
GALLEZE Hedi	15 avril 2006
LAPEYRE Emma	17 avril 2006
MARTEL Wendie Mireille Nicole	20 mai 2006
SCHUTT Maria	6 juin 2006
MOULIN Lisa Adèle	25 juin 2006
GHANJAOUI Rhania	31 juillet 2006
FAVIER Enzo Jean René	18 septembre 2006
MONTEIRO- DELANNE Charline	22 septembre 2006
MASCARO Camy Josette	24 septembre 2006
BRUNEAU Cyriac Mathieu Jules	8 octobre 2006
BERUTTO Léa Sophie Renée	22 novembre 2006
EMERIAULT Solenne	18 décembre 2006



## Mariages

QUINTAINE Gilles Bruno et DARME Emmanuelle	25 février 2006
KHENAFFOU Gérald et DUCOLOMB Eliane Marie	15 avril 2006
PIROMALLI Dominique Salvatore et HECK Danièle Anne-Laure Valérie	1 <sup>er</sup> juillet 2006
FAVIER Franck Daniel et RAY Cécilia Simone Yvonne	22 juillet 2006
MARTEL Patrick Georges Jean et MAÎTRE Sylvie Andrée	5 août 2006
COMTET Nicolas et BERTHILLER Nadège	5 août 2006
THOMASSON Philippe Henri et GORGELIN Isabelle Nathalie	19 août 2006
PONCEBLANC Mickael Philippe et BAILLET Sylvie	2 septembre 2006

## Décès

FAYARD Hélène Emma Catherine	9 janvier 2006
CHEVILLOTTE Marcelle Louise Maria	12 février 2006
BOTTEX Fernande Veuve CHAMBARD	23 février 2006
ROUGEMONT Henri Auguste	26 février 2006
LANOIX Romaric Roger	8 mars 2006
FAYET Pierre	15 mars 2006
COLLOMBET Julien	14 avril 2006
CONTET Edmond	1 <sup>er</sup> juin 2006
THOINET Catherine Marie Veuve L'HERBETTE	7 novembre 2006
ARPIN Henri Joseph Adolphe	24 novembre 2006
FESNEAU André Edouard	24 novembre 2006
PUGNET Marie Hélène Veuve FAULON	12 décembre 2006



# Renseignements utiles

<b>MAIRIE</b> : Permanences le mardi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	04.74.35.67.25 Fax 04.74.35.49.36
<b>GENDARMERIE</b> : Pont-d'Ain	17 ou 04.74.39.10.55
<b>SANTE</b>	
• Assistante Sociale de Pont-d'Ain (Permanence à Priay le 1er jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)	04.74.39.07.21
• Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
• Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey	04.74.38.95.95
• Dentiste : Eric Maître	04.74.35.10.36
• Hôpital Fleyriat à Viriat	04.74.45.46.47
• Infirmière : Christine BRICAUD 276 Chemin des Sablons, Bellegarde	04.74.35.61.97
• Infirmière : Corinne DE SA, 107 Rue de la Blanchère	Port. 06.72.92.95.30 / 04.74.39.20.63
• Kinésithérapeute : Bruno ROBERT	04.74.35.47.25
• Maison Médicale, 256, rue Alexandre Bérard - Ambérieu en Bugey	15
• Médecin : Docteur Jean-Hervé MEYER	04.74.35.66.43
• Mutuelle des Bords de l'Ain : correspondante Michelle COLLOMBIN	04.74.35.66.56
• Pharmacie : Alain BEL	04.74.35.60.19
• Samu	15
• SOS Ambulances	04.74.39.09.09
<b>POMPIERS</b>	18
<b>PREFECTURE</b> : Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
<b>ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE - ACCUEIL</b> : Priay	04.74.35.40.00
<b>COLLEGE</b> : Pont-d'Ain	Tél : 04.74.39.08.21 Fax : 04.74.39.10.77
<b>RELAIS-POSTE</b> : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
<b>POINT VERT</b> : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE »	04.74.35.62.70
<b>FISCALITE</b> : Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère Perception à Pont d'Ain (tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le vendredi après-midi et le samedi matin)	04.74.45.86.00 04.74.39.04.75
<b>E.D.F.</b> : Ambérieu-en-Bugey Dépannage	08.01.44.04.40 08.10.33.30.01
<b>S.D.E.I.</b> : Béligneux Urgences	0 810.396.396 0 810.796.796
<b>S.N.C.F.</b> : Ambérieu-en-Bugey	08.92.35.35.35
<b>DIRECTION DE L'EQUIPEMENT</b> : Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
<b>PAROISSE</b> : Pont d'Ain	04.74.39.03.65
<b>PRESSE</b> : Le Bugey : Mme Dominique Janin Le Progrès : Mme Colette FUVEL La Voix de l'Ain : Mr Marcel FUVEL	04 74 35 41 70 04.74.35.40.07 04.74.35.40.07
<b>BIBLIOTHEQUE</b> : Permanence le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h	

# Infos Municipales

## Aux nouveaux habitants de Priay :

Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

### TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

(du 01/01/07 au 31/12/07)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle.  
Vous devez la contacter au 04.74.35.62.76 pour la location,  
la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

#### 1. Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote.....	109,00 €
- Repas d'associations sans but lucratif .....	126,00 €
- Conférence .....	146,00 €
- Conférence avec lunch .....	181,00 €
- Bal .....	209,00 €
- Repas d'associations à but lucratif .....	209,00 €
- Repas de mariage et divers .....	209,00 €
- Forfait chauffage .....	55,00 €

#### 2. Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence .....	156,00 €
- Conférence avec lunch .....	198,00 €
- Forfait chauffage .....	55,00 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location et déposer un chèque de caution de 120 € ainsi qu'une attestation d'assurance.

### DROITS DE BRANCHEMENT A L'EGOUT

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur :

**305 €**

Nouvelles installations :  
**1 500 €**

### DROIT DE PLACE SUR LE MARCHE

L'emplacement :  
**1,22 €**

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

**Du 16 septembre au 14 juin :**  
ramassage hebdomadaire le mardi matin.

**Du 15 juin au 15 septembre :**  
ramassage les mardis et vendredis matins (sortir les poubelles la veille du ramassage).

**Le plan de Priay est à votre disposition à la mairie.**

### ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe de fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

### CIMETIERE

Concessions trentenaires : .....	61 € le m <sup>2</sup>
Concessions cinquantenaires : .....	100 € le m <sup>2</sup>
Caveaux de 2 m <sup>2</sup> : .....	2 220 €

Concessions pour les plaques du jardin du souvenir :

- 10 ans : .....	60 €
- 20 ans : .....	90 €

Concessions pour les casiers du Colombarium :

- 5 ans : .....	150 €
- 10 ans : .....	250 €
- 20 ans : .....	500 €
- 30 ans : .....	750 €



# Commerces, Artisanat et Industries de Priay

## ALIMENTATION

- Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Daniel ROCHE, 108, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.63.63
- Boulangerie-Pâtisserie : Richard STOHR, 48, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.61.07
- Supérette VIVAL : Sylvie DUPONT, 112, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.40.64

## CAFE RESTAURANT

- Bar Restaurant : « LE BISTROT » 7, Rue de la Rivière 04.74.35.60.31
- Bar tabac : « LA TRUITE A L'OMBRE », 156, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.70
- Restaurant : « LA MERE BOURGEOIS », 85, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.61.81
- Restaurant : « POURQUOI PAS », 195, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.60.55

## DIVERS

- Articles pêche et Chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, 68, Place Laurent Ferrand 04.74.35.40.06
- Camping « L'ESCAPADE », 691, Route du Pont 04.74.35.44.08
- Carrières de Priay : Route de Château-Gaillard 04.74.35.43.65
- Coiffure mixte : Salon ISABELLE, 42, Place Laurent Ferrand 04.74.35.63.84
- Dépôt-Vente : LES HALLES DE PRIAY (Stéphane DUFOUR), 245, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.43.89
- Dessinateur industriel : Gérard SOQUET, 121, Chemin de Bel Air 04.74.35.48.55
- Dombes Environnement - Paysage-Elagage, 533, Route des Carronnières Port : 06.13.17.93.58 / 04.74.61.73.38
- Ebénisterie : AIN BOIS 2000, 733, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.49
- Fabrication de meubles, Agencement : S.A. ROBY, La Blanchère Tél : 04.74.34.06.31 / Fax : 04.74.46.82.49
- Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., 46, Impasse Ste Barbe Tél : 04.74.35.40.55 / Fax : 04.74.35.40.61
- Gîte Rural : Rémi PUTELAT, 82, Montée de Bellegarde 04.37.61.10.09
- Matières plastiques : SARL M.C.F, 354, Chemin des Roliettes Tél : 04.74.39.22.10 / Fax : 04.74.39.09.41
- Organisateur d'évènements festifs Edouard Frilet, 114, Montée de Bellegarde : edouardfrilet@wanadoo.fr Port : 06.83.55.51.25 / Fax : 04.74.35.66.05
- Photographie Aérienne : CLIC D'AILE, (Aridson SILVA), 20, Impasse Sainte-Barbe 04.74.35.65.20
- Presse : La Truite à l'Ombre, 156, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.62.70

- Priay Paysages et Ramonages : JOUANNIN et Associés, 46, Chemin des Verchères, Les Carronnières : Tél : 04.74.39.07.03 / Fax : 04.74.39.01.81
- RC nettoyage : Romuald COLL, 7, Chemin des Roliettes Tél : 04.74.39.04.28 / Port : 06.99.72.92.09
- Recouvrement de créances : FORMAREC, (Eric SCHAEFFER), 179, Chemin des Sablons 04.74.40.79.95
- Sarl HA DESOSS, 18, Grande Rue de la Côtère Tél : 04.74.35.47.70 / Fax : 04.74.35.48.32

## ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Electricité générale - Climatisation : SARL JACQUIOD, 19, Rue des Commandières Tél : 04.74.35.67.43 / Port : 06.86.04.69.79
- Electricité générale : Christophe CANALE, 420, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières 04.74.39.18.47
- Electricité générale : Alexis THOMAS, 462, Chemin du Mas Falcon Tél : 04.74.34.55.42 / Port : 06.22.50.57.69
- Plâtrerie-Peinture : Bruno LUVINI, 148, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières 04.74.39.24.63
- Chauffage-Plomberie : François CHARMETANT, La Garnière 04.74.35.45.28
- Travaux publics : Jean-Louis RIBERET, 26, Ruelle du Pressoir 04.74.35.66.42

## INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. STYL'MONDE, 400, Rue des Champagnes Tél : 04.74.35.66.25 / Fax : 04.74.35.47.17

## MECANICIENS-GARAGISTES

- PRIAY AUTO SERVICE SARL, Agent Peugeot, 676, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.65.48

## PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

- Dentiste : Eric Maître : 392, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.10.36
- Infirmière : Christine BRICAUD, 276, Chemin des Sablons, Bellegarde 04.74.35.61.97
- Infirmière : Corinne DE SA, 107, Rue de la Blanchère Port : 06.72.92.95.30 / 04.74.39.20.63
- Masseur-kinésithérapeute : Bruno ROBERT, 394, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.47.25
- Médecine générale : Dr Jean-Hervé MEYER, 372, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.66.43
- Pharmacie : Alain BEL, 380, Grande Rue de la Côtère 04.74.35.60.19
- Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, 238, Grande Rue de la Côtère Tél : 04.74.35.60 33 / Fax : 04.74.35.62.05
- Taxi Priaysien : Corinne CHAUMONT 06.19.95.11.60

# Calendrier des fêtes

## JANVIER

---

Samedi	6	Cérémonie des vœux de la Municipalité,
Dimanche	14	Loto, <b>Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay</b>
Dimanche	21	Assemblée Générale, <b>UPRA</b>
Dimanche	21	Assemblée Générale, <b>Association Tadrewt</b>

---

## FEVRIER

---

Samedi	3	Expo-vente poissons d'aquarium, <b>Foyer Rural des Rives de l'Ain</b>
Samedi	10	Boum, <b>Sou des Ecoles</b>
Samedi	17	Belote coinchée de la Saint-Valentin, <b>Gaule Priaysienne</b>

---

## MARS

---

Dimanche	11	Banquet de <b>l'Amicale des Retraités</b>
Samedi	24	Repas dansant, <b>Sou des Ecoles</b>

---

## AVRIL

---

Samedi	21	Repas dansant, <b>Football Club</b>
Dimanche	22	Matinée sabodet, <b>Sou des Ecoles</b>
Dimanche	22	Finale Départementale Vélo sur route, <b>Sapeurs Pompiers</b>
Samedi	28	Championnat du Monde de Full Contact à Bourg en Bresse

---

## MAI

---

Mardi	8	Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945
Samedi	12	Concours de Boules, Coupe Marcel Deloy, <b>Amicale Boules</b>
Samedi	12	Journée Foot, <b>Football Club</b>
Jeudi	17	Safari truites, <b>Gaule Priaysienne</b>

---

## JUIN

---

Dimanche	3	Vente de fleurs Fête des Mères, <b>Sou des Ecoles</b> à partir de 8 h
Samedi	9	Concert, <b>Folyphonie</b>
Dimanche	10	Farfouille de Villette sur Ain, <b>Foyer Rural des Rives de l'Ain</b>
Dimanche	17	Farfouille, <b>Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay</b>
Jeudi	21	Fête de la Musique à 20 h 30, <b>Folyphonie</b>
Vendredi	29	Paëlla, <b>Sou des Ecoles</b>
Samedi	30	Concours de Boules, Coupe René Gandillet, <b>Amicale Boules</b>
Samedi	30	Fête d'Eté, <b>Cercle de la Maria</b>

---

## JUILLET

---

Vendredi	13	Fête du 14 juillet + Feu d'Artifice, <b>Comité des fêtes et du Fleurissement de Priay</b>
Samedi	14	Fête Nationale, Défilé du 14 juillet
Samedi	21	Concours de Boules Adultes, <b>Camping l'Escapade</b>

---

## AOÛT

---

Samedi	4	Concours de Boules Enfants, <b>Camping l'Escapade</b>
Samedi	25	10ème Rassemblement de Bulet
Dimanche	26	Galettes oignons, fromage, crème, <b>Jeunes Sapeurs Pompiers</b>

---

## SEPTEMBRE

---

Samedi 1 <sup>er</sup> ou 8 ?	Tournée des brioches, <b>Football Club</b>
Samedi 22 ou 29 ?	Tournoi Tarot Qualificatif de l'Ain, <b>Cercle de la Maria</b>

---

## OCTOBRE

---

Samedi	20	Concert ? <b>Bibliothèque</b>
--------	----	-------------------------------

---

## NOVEMBRE

---

Dimanche	11	Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918
Samedi	17	Soirée Choucroute, Sou des Ecoles

---

## DECEMBRE

---

Samedi	1 <sup>er</sup>	Marché de Noël, <b>L'Atelier</b> , de 15 h à 22 h
--------	-----------------	---

---

# Liste des Associations

Associations	Présidents	Commune	N° téléphone
A.F.N.	M. COLLOMBIN Claude	(Priay)	04.74.35.66.56
AMICALE DES RETRAITES	M <sup>me</sup> REY Yvonne	(Priay)	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. Stéphane MAURAND	(Priay)	04.74.35.46.97
ANCIENS COMBATTANTS	M. CATIN Paul	(Priay)	04.74.35.64.35
L'ATELIER	M <sup>me</sup> BIELSKA Catherine	(Priay)	04.37.61.11.62 (après 18 heures)
ATOUT COEUR	M. JULIEN Marcel	(Priay)	04.74.35.44.01
BIBLIOTHEQUE	M <sup>me</sup> BLANCHET Danielle	(Priay)	04.74.35.62.18
BOULES	M. GENOUD Pascal	(Priay)	04.74.35.68.25
CANTINE SCOLAIRE	M <sup>me</sup> BERRIER Christelle	(Priay)	04.74.35.68.72
CHASSE	M. LACROIX Alain	(Priay)	04.74.35.63.26
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT - Prêt matériel	M. JANIN Daniel	(Priay)	04.74.35.41.70 06.68.85.66.14
DON DU SANG	M <sup>me</sup> BLANCHET Danielle	(Priay)	04.74.35.62.18
FOLYPHONIE	M. SAUNIER Louis	(Chatillon/Palud)	04.74.35.61.53
FOOTBALL CLUB	M. GARROS Jean-Louis	(Priay)	04.74.35.66.21
FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN	M. GRANDGEORGE	(Priay)	04.74.35.48.06
GYMNASTIQUE DE PRIAY	M. VARLINE Jean-Claude	(Priay)	04.74.35.45.37
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	M. FAVIER Jean-Philippe	(Priay)	06.85.81.93.62
LE CERCLE DE LA MARIA	M. GROSGURIN Jacky	(Jujurieux)	04.74.96.98.93
MT SPORT	M. ROBY Alain	(Priay)	04.74.34.06.31
NI'CO FAN'CLUB DE PRIAY	M. BERNARD Thierry	(Priay)	
PECHE LA GAULE PRIAYSIENNE	M. GAUCHON Bernard	(Priay)	
SAPEURS-POMPIERS	M FAVIER Hervé	(Priay)	04.74.35.44.90
SOU DES ECOLES	M <sup>me</sup> CANTARINI Ghislaine	(Priay)	04.74.35.42.31 e-mail : gcanta@tiscali.fr
TITI ROCK MINET	M. GAY Thierry	(Ambérieu/B)	04.74.34.53.30
VIVE LES ARTISTES ASSOCIATIONS	M. POULET-GEORGES Gilles	(Priay)	04.74.39.27.26
YOGA	M <sup>me</sup> PONSARD Déborah	(Chatillon/Palud)	04.74.35.43.01

**Faites confiance à votre commerçant point vert, il se charge de tout.**

**LA TRUITE À L'OMBRE  
BAR-TABAC  
PRIAY**

**Pour déposer un chèque**

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant *point vert*.

**Pour retirer de l'argent**

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire\*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour. Votre commerçant *point vert* vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

\*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

**Bien sûr, votre commerçant point vert ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte. Pour bénéficier en toute tranquillité des services point vert, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.**

# A l'honneur

## CHAMPIONNAT DU MONDE

Le 22 avril 2006, à Bourg-en-Bresse, le Priaysien **Nicolas COMTET**, a conquis le titre de **Champion du Monde de Full Contact**.

Son adversaire russe, Champion du Monde en 2002, Vice-Champion en 2003 avait 43 combats, 37 victoires dont 26 par K.O.

Le combat fut passionnant, le champion russe, plus jeune et très mobile faisait jeu égal avec Nicolas. 12 reprises de 2 minutes c'est long ! D'autant plus long que Nicolas a combattu dès le 6<sup>e</sup> round avec 2 orteils luxés.

Le coup de gong arrive enfin, pour le plus grand soulagement des spectateurs tous acquis à sa cause. Le speaker fait durer le suspense en précisant qu'un seul point sépare les deux boxeurs. Enfin, quand le juge arbitre lève le bras de Nicolas, une formidable bronca accueille cette décision, suivie d'une Marseillaise chantée par une foule en délire.

**Le 28 avril 2007, Nicolas remet son titre en jeu contre un adversaire non connu à ce jour. Les Priaysiens seront là pour le soutenir et revivre les moments inoubliables de la conquête de son titre de Champion du Monde.**



## Philippe de La Cotardière Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, Promotion Français, arrêté du 14 juillet 2006



**Né en 1949 à Bourg-en-Bresse, Philippe de La Cotardière a passé son enfance et sa jeunesse à Priay. C'est là qu'il a commencé à observer le ciel, à se passionner pour les étoiles et, plus généralement, à s'intéresser aux sciences.**

Il n'avait que 17 ans lorsqu'il fonda l'Association astronomique de l'Ain, pour réunir les observateurs du ciel du département et favoriser l'information du public sur les progrès de l'astronomie (une science dans laquelle s'illustra au XVIII<sup>e</sup> siècle Jérôme Lalande, né à Bourg et dont on célébrera en 2007 le bi-centenaire de la mort). L'association compte aujourd'hui plusieurs dizaines de membres. Elle a créé l'observatoire de Ramasse-Ceyzériat (au mont July) et organise de nombreuses manifestations en direction des scolaires ou du public. Philippe de La Cotardière l'a présidée jusqu'en 1995.

Sur le plan professionnel, Philippe de La Cotardière s'est spécialisé dans l'information scientifique. Entré en 1976 aux éditions Larousse, il y a occupé diverses fonctions, participant à la conception et à la réalisation d'une dizaine de dictionnaires ou d'encyclopédies, notamment du Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (10 volumes, 1982-1985). Aujourd'hui, conseiller éditorial pour les sciences et les techniques, il est, entre autres, le responsable scientifique du célèbre Petit Larousse.

Parallèlement, il poursuit une carrière d'écrivain et de journaliste scientifique. Auteur ou co-auteur de plus de 20 ouvrages de vulgarisation, concernant

principalement l'astronomie et la conquête de l'espace, et dont plusieurs ont été primés, il a publié également de nombreux articles dans la presse écrite (les premiers, en 1968, étaient des chroniques mensuelles d'astronomie dans les éditions de l'Ain du Progrès), intervient épisodiquement à la radio ou à la télévision (il fut consultant de TF1 à l'occasion de l'éclipse totale de Soleil du 11 août 1999, visible en France), donne de nombreuses conférences et a été à l'origine de trois expositions scientifiques présentées à l'Hôtel de Ville de Paris.

Philippe de La Cotardière a aussi présidé la Société astronomique de France de 1987 à 1993. Sur le plan départemental, il est membre associé de la Société d'émulation de l'Ain et membre de l'Académie de la Bresse.

Il a reçu, en 1997, pour l'ensemble de son œuvre, le prix de l'information scientifique et technique de l'Académie des sciences et du Ministère de la Recherche.

Très attaché à Priay, Philippe de La Cotardière y revient toujours avec bonheur, heureux de se retrouver au contact de la nature, loin de l'agitation parisienne, pour réfléchir à de nouveaux projets et contempler les étoiles.

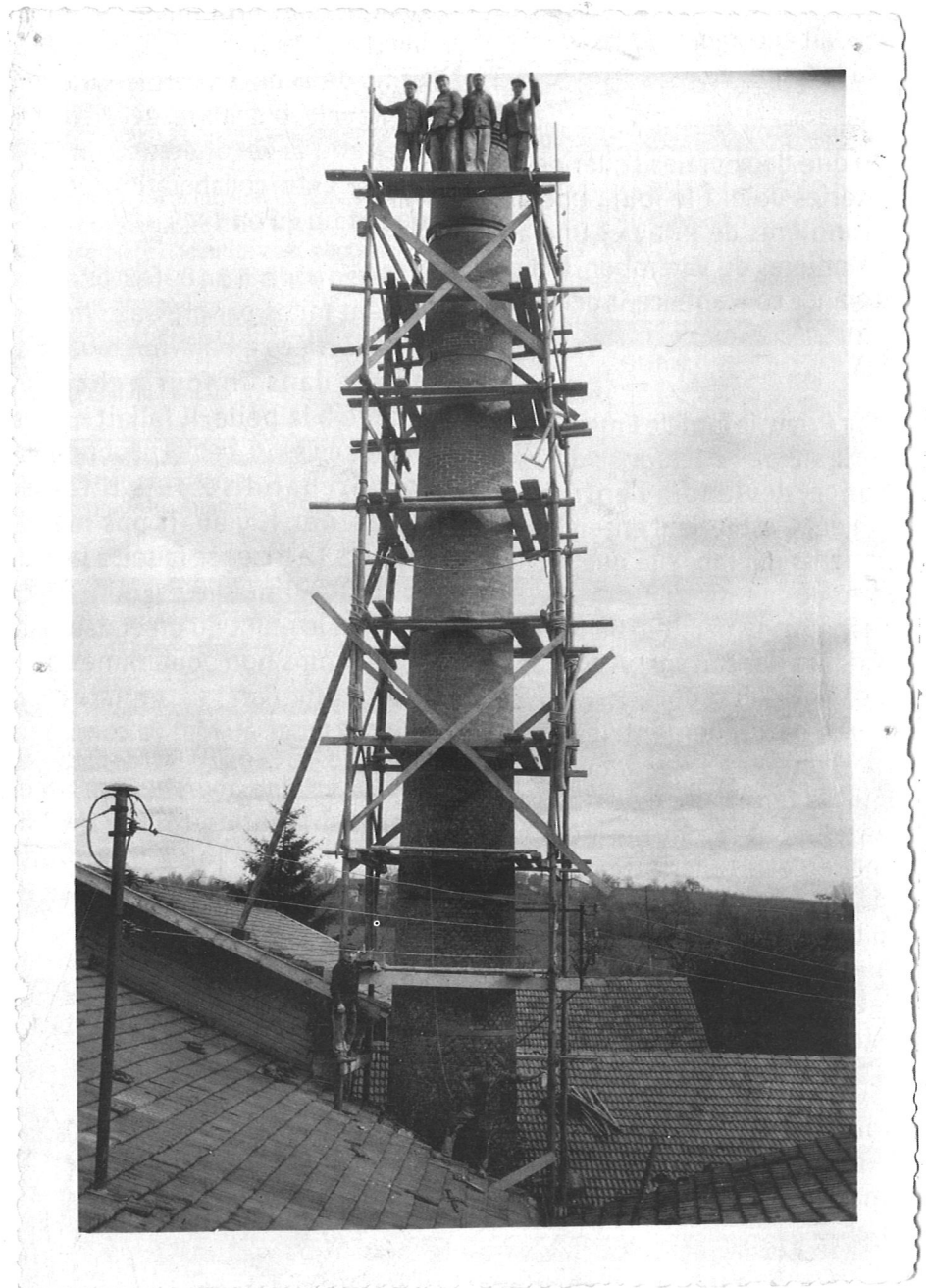
## Un peu d'histoire

# LES CARRONS DES CARRONNIERES

**Le hameau des Carronnières est relativement récent : il s'est constitué au début du XIX<sup>e</sup> siècle seulement par la rencontre de plusieurs lieux-dits (Le Mesnil, Labatisse, La Grobe, Falcon, Le Biez, Roillettes, Les Guers) aujourd'hui le Ménil, les Batisses, La Grobe, Le Mas Falcon, Le Biez, Les Roliettes, Les Guers.**

Ces mini-hameaux avaient la même activité, tous fabriquaient, en marge de l'agriculture vivrière, tuiles et briques (les fameux carrons) avec la terre argileuse sur laquelle ils étaient implantés. Les vastes étendues boisées toutes proches permettaient aux familles de cuire à moindre coût ces carrons. Il faut dire qu'en ce temps-là le transport n'était pas chose facile, aussi cette activité n'avait pas un grand développement.

Pour façonner de bons carrons, il fallait d'abord aller chercher la « terre grasse » dans un champ voisin. On l'apportait dans des tombereaux, puis on la disposait sur un banc de pierre carré. Le lendemain, il fallait la préparer : elle était mouillée, puis piochée, foulée de façon à devenir souple et homogène. Venait alors le moment du moulage. On se servait de moules en bois ou en fer de forme différente selon qu'on voulait façonner : des briques, des plotets (pour les angles), des carreaux, des briques de galandage, des briques à ponts (pour les canalisations), des briques à fours, des biscuits (briques pour les cheminées), des tuiles de faitage ou des tuiles normales.



Pour les tuiles, on faisait glisser la terre sur un moule en forme de cône. Restait la phase la plus délicate : on retirait à moitié le moule en maintenant la forme de la main droite, puis on arrachait (c'est pour cela que l'on trouve des traces de doigts sur les anciennes tuiles). Une fois démoulées, on entassait les briques puis les tuiles à l'intérieur du four. Le four demandait une surveillance de tous les instants. Sans cesse

il fallait mettre des fagots de manière à maintenir une chaleur constante. Il fallait trois jours pour le séchage. Une fumée blanche s'échappait du four lorsque les tuiles étaient sèches. A partir de ce moment, on augmentait la température pour la cuisson qui nécessitait encore quatre jours et quatre nuits. La cuisson était terminée lorsque les flammes montaient au-dessus du four à l'introduction de

## Un peu d'histoire

chaque fagot. Il fallait vite boucher le dessus du four avec des briques et du sable afin d'éviter un brusque changement de température. On attendait encore huit jours avant de sortir la fournée.

Ce n'est qu'à partir des années 1850 que deux vraies tuileries-briqueteries voient le jour : une aux Carronnières de Priay et une aux Carronnières de Varambon. Il n'y a pas grande concurrence, la demande est forte et la bonne main-d'œuvre est là.

Sur Priay, la famille Emeyriat est à l'origine de l'entreprise qui, par alliance, deviendra l'entreprise Mathieu. C'est le seul ensemble de bâtiments qui rappelle que Priay a connu de nombreuses fabriques artisanales (17 paraît-il) de tuiles et de briques (les carrons). À côté de la maison d'habitation, construite en briques, naturellement, les entrepôts et les fours servent de garage depuis la fermeture de l'établissement. La haute cheminée a été démolie. Cette tuilerie fonctionnait déjà avant 1830. Soulignons que la famille Emeyriat a créé une seconde usine à Tiret, à côté d'Ambérieu-en-Bugey, dont la grande cheminée existe toujours.

Sur Varambon, de l'autre côté de la route, M. Bursin fonde sa propre entreprise. Elle aussi changera de nom : Favellet Pétrus puis Favellet-Frères.

Ces deux unités de production ont fourni travail et revenu à plus de 25 ouvriers chacune. Il y avait alors aux Carronnières deux cafés dont un faisait épicerie et l'autre disposait d'un jeu de boules très animé en fin de semaine. Ce hameau très dynamique avait alors sa propre école et organisait chaque année ce que l'on appelait le retour de vogue de Priay. Dans chaque famille, au moins un membre travaillait « à la tuile ».

Les destructions de la guerre de 39-45 ont relancé l'activité de ces

deux entreprises. Pour satisfaire la forte demande de l'après-guerre, les « Tuiliers » accueillirent, parmi leurs ouvriers, des prisonniers de guerre allemands et leurs alliés. Parqués au camp de Thol, ces derniers, soumis au travail obligatoire, devaient participer à la reconstruction de la France. Cette collaboration forcée... ne prit fin qu'en 1949.

Jusqu'en 1948, les briques étaient faites par pressage manuel puis séchées à l'air libre avant de passer dans un four à charbon, chargé à la pelle. Il fallait 4 jours pour la cuisson, 2 jours pour refroidir la marchandise puis il fallait défourner. Il y avait pas mal de déchets. Le triage se faisait à la main et au petit maillet : 1<sup>er</sup> choix, 2<sup>ème</sup> choix et le rebut qu'on étalait dans les chemins non goudronnés de la commune (un reste visible, le chemin rouge au Mas Falcon).

Un certain 6 mars 1961, à 1 h du matin, un malheureux retour de flamme mit le feu à l'immense séchoir en grande partie en bois de

l'entreprise Favellet Frères. L'incendie gigantesque qui dura plusieurs jours, malgré l'intervention des pompiers de tout le département, est encore aujourd'hui dans la mémoire de tous ceux qui en furent témoins. Le village entier risquait de brûler si le vent était venu du Nord.

Désolation, mauvaise assurance, aucune aide : l'usine de Varambon est vendue à M. Falconnier qui grâce à un four tunnel à mazout plus moderne produira jusqu'à 200 tonnes de briques à la semaine (brique à plafond et à galandage).

Dans les années 60 l'activité eut du mal à suivre l'évolution qui s'accélérait. L'entreprise Falconnier passa aux mains des « Tuileries de St Romain » ; malgré la mise en place d'un nouveau four à gaz entièrement automatique et l'abandon de l'extraction locale, faute de qualité suffisante, la production s'arrêta au début des années 80.

*Article rédigé avec l'aimable collaboration de M<sup>me</sup> Geneviève Bouvard et de M. Roland Favellet*



# Démarches administratives

OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	MODE DE RÈGLEMENT
<b>CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ</b>		
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité</li> <li>• Justificatif de domicile, acte de naissance (-3 mois) ou livret de famille</li> <li>• Ancienne CNI ou déclaration perte/vol accompagnée d'une pièce d'identité avec photo</li> <li>• Pour les mineurs de parents divorcés : jugement de divorce et autorisation écrite de l'ex époux</li> </ul>	Gratuit
<b>PASSEPORT</b>		
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité couleur</li> <li>• Justificatif de domicile, acte intégral de naissance (- 3 mois)</li> <li>• Ancien passeport ou déclaration perte/vol accompagné d'une pièce d'identité avec photo</li> <li>• Pour les mineurs, fournir également l'acte intégral de naissance (- 3 mois) du parent demandeur</li> </ul>	Timbres fiscaux 60 €/adulte 30 €/enfant
<b>AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (pour enfant mineur)</b>		
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce d'identité</li> <li>• Livret de famille, CNI de l'enfant</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	Gratuit
<b>EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE</b>		
Casier Judiciaire National 107, Rue du Landreau 44079 NANTES Cédex 01 Tél : 02.51.89.89.51	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande par écrit ou par internet : <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a> ou minitel : 3615 cjn</li> </ul>	Gratuit
<b>EXTRAITS D'ACTES</b>		
Formalités pour les personnes de nationalité française nées, mariées ou décédées à l'étranger : Ministère des Affaires Etrangères : Service de l'Etat Civil : 44941 NANTES Cédex 9 ou dans les Territoires d'Outre-mer : à la Mairie du lieu de naissance ou au Ministère des Dom Tom - 27, Rue Oudinot - 75007 Paris		
<b>ETRANGERS (Toutes formalités)</b>		
Carte de séjour, permis de conduire, carte grise, ... : Services de la Police Nationale ou Mairie		
<b>RECENSEMENT DES JEUNES</b>		
Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire pour tous les françaises et français dès l'âge de 16 ans et ce, dans un délai de 3 mois suivant cette date anniversaire ainsi que pour toute personne ayant acquis la nationalité française entre son 16 <sup>e</sup> et son 25 <sup>e</sup> anniversaire. Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) d'une pièce d'identité (CNI, passeport) livret de famille, justificatif de domicile		
<b>ACTE DE NAISSANCE</b>		
Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de naissance</li> <li>• Filiation - fils (le) de... et de...</li> </ul>	Gratuit Enveloppe timbrée
<b>ACTE DE MARIAGE</b>		
Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du mariage</li> <li>• Noms et prénoms des époux</li> </ul>	Gratuit Enveloppe timbrée
<b>ACTE DE DECES</b>		
Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date du décès</li> <li>• Nom et prénom du défunt</li> </ul>	Gratuit Enveloppe timbrée
<b>DECLARATION DE NAISSANCE</b>		
Mairie du lieu d'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical de naissance</li> <li>• Livret de famille ou CNI</li> </ul>	Gratuit
<b>CARTE D'ELECTEUR</b>		
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CNI ou passeport</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	Gratuit
<b>CERTIFICAT DE CONCUBINAGE</b>		
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CNI des 2 concubins</li> <li>• Justificatif de domicile.</li> <li>• Présence de deux témoins</li> </ul>	Gratuit - Aucune obligation de délivrance
<b>CARTE GRISE</b>		
Préfecture Sous-Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatif d'identité, de domicile</li> <li>• Ancienne Carte grise barrée</li> <li>• Certificat de vente et demande d'immatriculation</li> <li>• Contrôle technique pour véhicule de + 4 ans</li> </ul>	Coût variable en fonction du Département et de la puissance fiscale
<b>PERTE OU VOL DE PAPIERS</b>		
CNI, permis de conduire, passeport, carte grise, ... Faire une déclaration de perte ou de vol à la Gendarmerie ou auprès des services de la Police Nationale. Un récépissé de déclaration de perte ou de vol valable 2 mois (1 mois pour la carte grise) vous sera remis gratuitement.		
<b>N.B. : Pour toutes demandes de papiers administratifs et d'Etat Civil, il peut être requis par les services de la Mairie des pièces complémentaires.</b>		

# Prévention

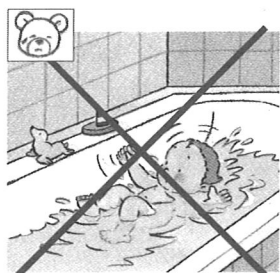
## PROTEGEZ VOTRE ENFANT DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

### ETOUFFEMENTS

- ne laissez pas de petits objets ou de petits aliments à la portée de votre enfant,
- rangez sacs en plastique, ceintures, cordons... hors de sa portée.

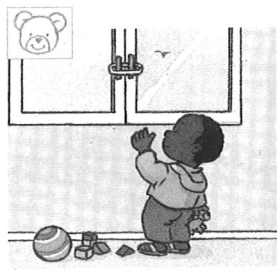
### NOYADES

- un enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau, ne le laissez jamais seul dans son bain.



### CHUTES

- ne laissez jamais votre enfant seul sur la table à langer,
- veillez à ce qu'il soit bien attaché sur sa chaise haute,
- installez des barrières de sécurité en haut et en bas des escaliers,
- ne laissez jamais votre enfant seul dans une pièce avec une fenêtre ouverte ou un balcon.



### INTOXICATIONS

- ne jamais laisser des médicaments à la portée de votre enfant,
- gardez les produits ménagers et de bricolage hors de portée de votre enfant.



### BRULURES

- éloignez votre enfant des appareils électroménagers chauds,
- ne laissez jamais les récipients remplis d'un liquide ou d'un aliment chaud à la portée de votre enfant,
- mettez hors de portée les objets risquant de brûler votre enfant ou de provoquer un incendie.

### ELECTROCUTIONS

- équipez vos prises de courant de prises de sécurité,
- évitez d'utiliser un appareil électrique en présence d'eau,
- faites vérifier vos installations électriques.

**Avec de la vigilance, quelques réflexes simples et du matériel adapté, il est plus facile d'éviter les accidents. Apprenez à votre enfant les dangers et comment les éviter. Dans tous les cas, ne le laissez jamais sans surveillance.**

### MONOXYDE DE CARBONE : Attention danger

- Les appareils de chauffage mal entretenus, les fumées mal évacuées, une mauvaise aération produisent du monoxyde de carbone (CO). Un gaz mortel, inodore et invisible. Maux de tête, vertiges et nausées sont les premiers symptômes de l'intoxication. Soyez vigilants ! Faites entretenir vos appareils par un professionnel tous les ans et ne bouchez pas les aérations de votre logement. En cas d'accident, aérez, évacuez les lieux et appelez les pompiers (18) ou le Samu (15).  
Service d'hygiène et de Santé : 04.74.45.34.64



## RELAIS POSTE

LA POSTE



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, vous pouvez réaliser les opérations courantes de votre bureau de poste,

- **6 jours sur 7, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h45 à 19h, le dimanche de 6h45 à 13h et de 15h30 à 19h.**
- **Fermeture le mercredi.**
- **Levée du courrier : du lundi au samedi à 11h (Boîte aux lettres, place Laurent Ferrand).**

**CHEZ M. et M<sup>me</sup> GUALDE**  
**LA TRUITE A L'OMBRE**  
**TABAC-PRESSE**  
**Grande Rue de la Côtière**  
**01160 PRIAY**

### LES SERVICES DU RELAIS POSTE

#### COURRIER ET COLIS

- **Vente de timbres-poste à usage courant**
- **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Collissimo**
- **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre-remboursement et Chronopost)
- **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)

#### SERVICES FINANCIERS

- **Retrait en espèces pour les titulaires de CCP et de livret A dématérialisé (Postépargne) à titre de dépannage, limité à 150 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.**

### INFOS UTILES

BUREAU DE POSTE  
PONT D'AIN  
04.74.39.76.10

CONSEILLER FINANCIER  
Michel METRAS  
04.74.39.76.11

### POUR TOUT SAVOIR SUR LA POSTE

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)  
[www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)  
[www.laposte.net](http://www.laposte.net)

## ALLO TAXI

A compter du 2 janvier 2007 sur la Commune

### TAXI PRIAYSIEN

M<sup>me</sup> Corinne CHAUMONT  
☎ 06.19.95.11.60

Transports malades assis :  
dialyse, chimio  
et radiothérapie, etc...  
Toutes distances, tous  
transports

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un recensement général de la population de la Commune sera effectué pendant la période du :  
**18 janvier 2007**  
**au 17 février 2007.**

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Trois agents recenseurs seront affectés à ce travail :

- M<sup>me</sup> Nicole DURAND
- M<sup>me</sup> Micheline YMAIN
- M. Jean-Daniel BLANCHET

**Merci de leur réserver un bon accueil lors de leur passage.**

# Ecoles

**2007 l'année des classes en 7 ; comme l'ouverture d'une septième classe tant attendue. Car si la rentrée s'est faite avec 165 élèves, il est à prévoir une hausse significative l'an prochain et nous avons donc l'espoir d'une nouvelle classe qui permettra d'améliorer les conditions d'enseignement en diminuant la moyenne des élèves par classe (24 au lieu de 28 actuellement) ; d'autant plus que la municipalité s'est engagée dans un projet d'agrandissement avec deux nouvelles salles dans le prolongement de la salle de jeux.**

L'effectif actuel se présente ainsi :

- 30 Maternelles PS et MS avec M<sup>me</sup> MARTY, aidée de Mme CHALEARD, ATSEM,
- 29 Maternelles MS et GS avec M<sup>me</sup> GOIFFON, aidée de M<sup>me</sup> MOISSONNIER, ATSEM à mi-temps,
- 24 Maternelles GS et CP avec M. GREFFE,
- 24 CP et CE1 avec M<sup>me</sup> DUPONT, nouvellement arrivée,
- 31 CE2 avec M. DUROUX,
- 27 CM1 et CM2 avec M<sup>me</sup> LEVEQUE et M. COLLET à mi-temps.

La classe de maternelle accueille un enfant en situation de handicap moteur. Un aménagement de la scolarité a été mis en place en accord avec la famille et les Services de Santé. Mais si le principe d'accueillir chaque enfant est évidemment louable, remarquons toutefois que cela ne se fait pas sans difficultés au niveau du matériel et du personnel d'encadrement qui fait défaut.

Les maîtresses de maternelle accueillent également au long de l'année des stagiaires, anciennes élèves en



classe de 3<sup>ème</sup> au collège ou d'autres venues de lycées professionnels.

Cette année encore, les élèves bénéficient de séances musicales, financées par la Communauté de Communes. Elles sont animées par notre intervenante Sophie FERRIOL. Au programme : chants, exercices rythmiques et expression corporelle, avec pour finir en beauté un spectacle de fin d'année présenté aux parents.

Les activités sportives continuent avec les rencontres USEP pour les enfants du CP au CM2. Chaque classe participe à 4 rencontres : course d'endurance, lutte, handball, basket, danse ou encore course d'orientation.

Notons encore :

- La piste routière qui s'arrête à Priay est l'occasion de sensibiliser les enfants aux dangers de la route et d'apprendre à les prévenir.
- Des ateliers informatiques pour initier les enfants aux technologies nouvelles.
- Des séances de sciences expérimentales avec le programme "La main à la pâte".
- L'étude de nombreuses œuvres littéraires avec un système de prêt entre les écoles de la circonscription.
- Des sorties et des spectacles, bien que le Sou des Ecoles qui finance cela, connaisse, ces temps-ci, quelques problèmes dus au manque de participation des familles. Espérons une relance rapide de l'association pour permettre de reprendre toutes les activités extrascolaires.

Pour finir, il faut remercier les bénévoles de l'accompagnement scolaire. Ceux-ci accueillent deux fois par semaine les élèves ayant quelques difficultés pour faire les devoirs et apprendre les leçons. Cette activité est mise en place par la Communauté de Communes.



# Cantine

## LA CANTINE SCOLAIRE DE PRIAY : RIEN NE L'ARRETE...



La vie n'est pas un long fleuve tranquille à la cantine scolaire de Priay : l'année 2005-2006 a encore été le théâtre de quelques péripéties, mais tout était prêt pour la rentrée 2006 !

De nouveaux membres au sein du bureau et dans l'équipe active, mais surtout une nouvelle cuisinière en la personne de Julie JOSSE.

Vous pouvez entendre ronfler les fourneaux dès 8 h du matin ; sa motivation ne semble faire aucun doute pour continuer le « combat » : cuisine équilibrée, de qualité, faite sur place malgré un budget de plus en plus serré.

Comme on le voit, rien n'arrête l'équipe de la cantine scolaire (bénévole et professionnelle).

C'est tous ensemble qu'ils concocteront encore cette année les différents repas à thèmes...

*Pour le bureau : la présidente, Christelle BERRIER*



## CEL et CTL, où en est-on ?

**En 2006, le Contrat Educatif Local (CEL) et le Contrat Temps Libre (CTL) ont permis la réalisation et l'organisation d'actions et d'activités pour les enfants de la Communauté de Communes.**



Il a été proposé aux familles et à leurs enfants :

- un séjour neige (ski, raquettes; chien de traîneau, ...) pendant 5 jours en février,
- une sortie raquettes avec le concours de l'association Varambon'temps, en février,
- des stages sportifs et culturels (danse, théâtre, cirque, activités sportives, judo, ...) avec le concours de Crédance, Vive les Artistes, la Z Compagnie, Club d'Arts Martiaux de Pont d'Ain à Pâques,
- une initiation au théâtre pour les primaires, puis des ateliers théâtre annuels, pour les primaires et le collège, avec la Z Compagnie,
- des mercredis récréatifs et sportifs,
- un atelier jeux de société en hiver au collège,
- l'aide au financement du BAFA (formation d'animateur) pour des jeunes du territoire, qui travailleront occasionnellement pour encadrer nos enfants, dès 2007,
- la continuité de l'accompagnement scolaire, grâce à la présence

continue et indispensable d'adultes bénévoles,

- un séjour quad et équitation à la Toussaint,
- la création d'un Conseil de Jeunes Intercommunal, qui a été élu début décembre,
- la présence en continu, d'un animateur pour gérer et organiser ces actions, et rencontrer les jeunes régulièrement.

Le CEL et le CTL fonctionnent, d'une part, grâce aux financements de la Communauté de Communes, de la CAF, du Conseil Général et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et, d'autre part, grâce à la participation des adultes bénévoles et des associations du territoire.

Pour l'année 2007, une nouvelle Lettre du CEL sera distribuée prochainement.

Enfin dès le 10 janvier 2007, le Centre de Loisirs Intercommunal ouvre ses portes. Dans l'attente de la construction des futurs locaux, il sera installé dans l'ancien Centre de Secours de Pont d'Ain (pour les 7-17 ans) et à l'école de Varambon (pour les 3-6 ans). Ce centre permettra aussi de soutenir les actions et activités du CEL et du CTL.



**POUR LES INSCRIPTIONS,**  
contactez Boris WILD  
au **04.74.39.17.23**  
ou au **06.98.09.17.23,**  
ou enfin par mail à  
[polejeunesse.ccpapv@wanadoo.fr](mailto:polejeunesse.ccpapv@wanadoo.fr)

## BULET EN FETE

**9 ans que la rue de Bulet est en fête le dernier samedi du mois d'Août: une tradition bien établie dans le microcosme Priaysien. Les jours précédant le samedi 26 août, le temps ne nous apparaissait pas sous les meilleurs auspices mais de nature optimiste les buletoises, buletois et amis ont croisé les doigts ce qui permit de chasser les nuages menaçants.**

Le vendredi, mise en place rapide des moyens aimablement prêtés par le Comité des Fêtes et du Fleurissement, grâce à la dextérité des participants monteurs et pendant ce temps-là les dames préparaient le repas.

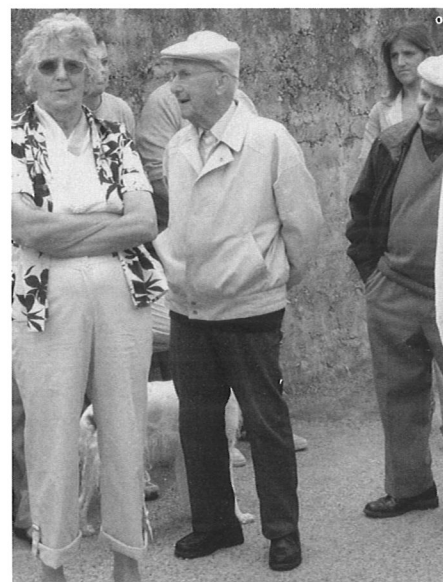
Le lendemain à 12 heures, nous nous sommes retrouvés une cinquantaine pour écouter le discours

de notre Président, discours préparé par le vice-Président. Devant les exigences de la vie et la complexité des textes administratifs régissant la rue de Bulet, il a été décidé, ce jour-là, d'adjoindre une secrétaire particulière à notre cher Président: en la personne de Michèle DEPARDON qui pour l'anecdote est agent du Patrimoine dans sa vie civile.

A la fin du repas, vers 16 heures, les plus courageux se sont retrouvés sur des terrains de pétanque « improvisés ». Il est à noter que la doublette archi favorite a pris la « pâtée » face à une très modeste doublette mixte. Nous attribuons ce « dopage » aux mets délicieux du midi: crudités, cailles, gratin dauphinois, fromages et desserts, le tout arrosé par des appellations viticoles de la région, appréciées avec modération (Loi EVIN oblige).

Après le classement très approximatif des pétanqueurs où la poignée de mains ou la bise ont été les seules récompenses de ce concours âprement disputé (faites-nous

confiance), nous nous sommes retrouvés sous le chapiteau à 19 heures autour des restes. Anecdotes, blagues, jeux ont animé la soirée de cette merveilleuse journée. Cette 9<sup>e</sup> fête de Bulet a été marquée par l'absence pour cause de maladie de notre ami André FESNEAU, Ami disparu au mois de novembre: sa jeunesse, son dynamisme vont nous manquer.

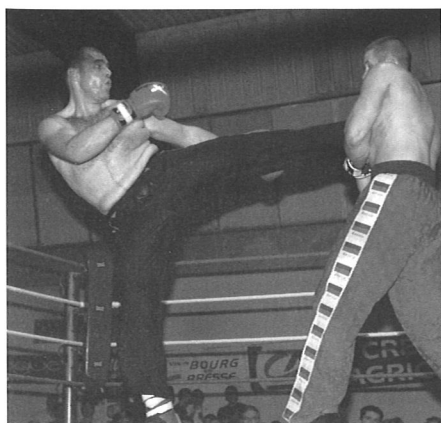


Souvenir - Dédé le 27 août 2005

## *Naissance d'une nouvelle association*

### **Le NI'CO FAN'CLUB de PRIAY**

**Dans le cadre de l'organisation du Championnat du Monde de Full Contact opposant un boxeur russe au Priaysien Nicolas COMTET, Champion d'Europe en titre, une association s'est créée le 12 Février 2006: « Le NI'CO FAN'CLUB de Priay ».**



Le but de cette structure est d'apporter soutien et encouragement à ce sportif de haut niveau. Le siège social est fixé à la Mairie de Priay. Le bureau est composé de:

M. BERNARD Thierry - Président  
M. JOUANNIN Georges - Vice-Président  
M<sup>me</sup> BERTHILLER Jocelyne - Secrétaire  
M. BOUVARD Pierre - Secrétaire-Adjoint  
M<sup>me</sup> JOUANNIN Sophie - Trésorière  
M. MATHIEU Louis - Trésorier-Adjoint

Nicolas COMTET ayant décidé de remettre son titre en jeu le 28 Avril 2007 à Bourg-en-Bresse, le NI'CO FAN'CLUB de Priay souhaite que de nouveaux adhérents viennent le rejoindre afin de bien préparer ce nouveau Championnat. Des cartes de supporters seront à votre disposition auprès des membres du bureau et au secrétariat de Mairie.

*Le Président*

## YOGA CLUB DE LA COTIERE (Affilié au Y.O.D.)

Il est toujours là, le petit Club de Priay, avec son enseignant Joël BONNIAU, ses fidèles (certains depuis la première séance, en mars 1984, lorsque Erika LESOURD est venue à Priay proposer l'ouverture d'un cours). Avec l'espoir toujours que de nouveaux adeptes viendront grossir son effectif, sans attendre seulement une "recette" pour mieux vivre, un narcotique euphorisant, sans confondre sérénité et repli sur soi ou maîtrise et insensibilité, sans souhaiter acquérir, en une seule séance hebdomadaire, une fausse libération. Car, selon Jean Claude CASALEGNO, enseignant en yoga et "maître" de Joël, il s'agit pour chaque participant de changer soi-même quelque chose en soi, afin d'agir sur son équilibre psychologique, sa santé corporelle, l'ouverture de sa conscience vers des perceptions plus affinées, moins troublées. Et cela exige un enseignement, mais aussi un effort personnel, une ascèse et une discipline.



**Programme ambitieux ?** Non pas, car les séances se déroulent dans une atmosphère agréable et amicale, dans la confortable salle de réunions mise à la disposition du Club par la Municipalité **chaque mardi, de 18 h 30 à 19 h 45.**

**Joël (04.74.38.64.06), Déborah** (présidente), **Annie** (trésorière), et les autres participants sont là pour donner toutes informations, qui peuvent également être captées sur le site internet : [www.yoga-et-connaissance.org](http://www.yoga-et-connaissance.org).

## VIVE LES ARTISTES ASSOCIATION

**C'est la deuxième année que nous proposons une activité Cirque pour les enfants.**

Après le succès du spectacle de fin d'année en juin 2006, où le public, venu en nombre, avait su encourager par des applaudissements nos jeunes artistes, et devant la demande de parents, nous avons cette année proposé un nouvel atelier pour les 5-6 ans.

Nous espérons aussi pouvoir renouveler des stages sur la Communauté de Communes, pendant les vacances scolaires.

Des contacts avec d'autres associations culturelles devraient aboutir ensemble, sur des projets d'animations...

Activité d'Eveil par excellence, les Arts du Cirque développent chez l'enfant :

la concentration, l'écoute, la persévérance, la coordination, la confiance en soi, l'imagination, le contrôle de son corps, mais aussi le respect des autres dans un espace précis.

Enseignés de manière ludique, sans esprit de compétition, ces activités permettent à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

**Ateliers Cirque à la Salle des fêtes de Priay :**

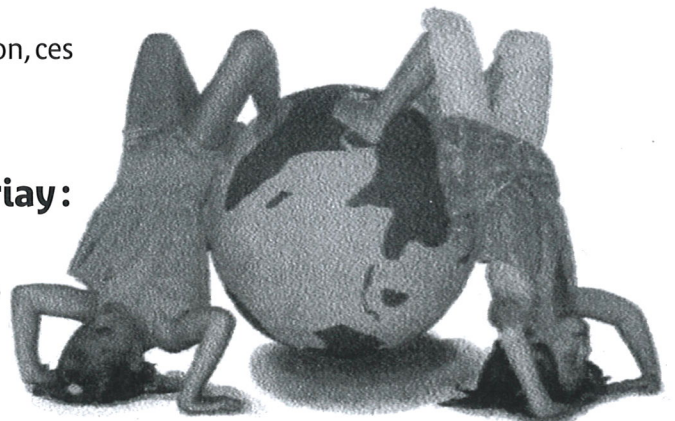
**- le mardi 17 h - 18 h 30 pour les 7-10 ans.**

**- le jeudi 16 h 30 - 17 h 45 pour les 5-6 ans.**

**Renseignements :**

**Gilles Poulet-Georges**

**Tél. 04.74.39.27.26**



## BIBLIOTHEQUE



**Vous qui cherchez un moment de rêve, de détente, de convivialité, vous qui voulez approfondir vos connaissances, rendez-vous au 350 Grande Rue de la Côtière à la Bibliothèque. Des bénévoles vous guideront dans votre choix parmi les nombreux ouvrages proposés: romans, BD, documentaires, etc...**

Petits et grands peuvent trouver là, l'ouvrage ou le renseignement qui les intéresse.

Cette année, pour poursuivre son rôle culturel, la Bibliothèque a proposé le 21 octobre 2006 un concert avec un chœur d'hommes "Les Chantres d'Ain" en l'église de Priay.

Quel succès ! plus de 300 personnes (choristes compris) !

Un répertoire varié, une interprétation magnifique ont enchanté tous les spectateurs. Une "standing ovation" a salué la fin du concert. Les choristes, eux aussi, ont apprécié la soirée. A refaire...

La chorale locale "Folyphonie" a apporté sa pierre à l'édifice en interprétant une messe ouolof au cours de la soirée.



### TARIF DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR UNE ANNÉE

- Enfants : .....4 €
- Adultes : .....6 €

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h.



## DON DU SANG

Chaque jour des milliers de personnes perdent la vie à la suite d'un accident ou d'une maladie. Certaines auraient pu être sauvées s'il y avait eu un donneur d'organes. Certaines sont sauvées grâce aux transfusions.

**Aussi, accomplissez ce geste citoyen :  
DONNEZ VOTRE SANG.  
Grâce à vous, des vies  
pourront être épargnées.**

La population de Priay augmente, le nombre des donneurs de sang doit aussi augmenter.

Venez nous rejoindre, venez donner votre sang à Priay, Place Laurent Ferrand de 7 h 30 à 9 h 30 :

- mercredi 28 février 2007,
- mercredi 23 mai 2007,
- mercredi 22 août 2007,
- mercredi 19 décembre 2007.

Une collation est offerte à chaque donneur après le don.

On compte sur vous !

# COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY

## PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL - ANNEE 2007

Les tables, les bancs et les parasols sont à la disposition des habitants et seulement des habitants de Priay moyennant une somme forfaitaire : de 1 à 3 tables + bancs 5 €, au-delà 10 € et gratuitement pour les associations et seulement les associations de Priay, à charge pour ceux-ci et celles-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

habitants et associations de Priay	associations des communes extérieures
<b>CHAPITEAUX</b>	
• 35 € l'un (60 m <sup>2</sup> )	• 80 € l'un
• 50 € les deux (120 m <sup>2</sup> )	• 145 € les deux
• 65 € les trois (180 m <sup>2</sup> )	• 190 € les trois
• 80 € les quatre (240 m <sup>2</sup> )	• 235 € les quatre
<b>CHAR PODIUM</b> (moins de 750 kg, permis VL, surface scène : 6,10 x 3,70 m)	
• 100 € + chèque de caution 500 €	• 300 € + chèque de caution 500 €

### HABITANTS DE PRIAY ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

GAUFRIER	35 €	CAFETIERES (3 de 100 tasses)	20 € l'une
FRITEUSE (9 kw ou 12 kw)	35 € l'une	CONGELATEURS (300 l ou 450 l)	35 € l'un
CHAUFFE SAUCISSES (3 ou 4 pics)	20 € l'un	CONSERVATEURS DE BOISSONS (3 de 100 l)	35 € l'un

\* **Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.**

\* Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

\* Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur ainsi que tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.

\* L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

**RESPONSABLE des réservations et du matériel : Le Président, Daniel JANIN CFFP : 06.68.85.66.14**

## Alléluia, nos fleuristes

Pourquoi mettre encore, encore et toujours en valeur nos jardiniers bénévoles ? Eh b'en, comme qui dirait l'autre, des comme ça, c'est qu'y en a plus beaucoup. Des comme ça, c'est comme les plantes, ça se soigne sous serre. On a bien essayé mais on a failli essayer une révolte. La révolte des fleuristes ! Imaginez-les en train de défiler dans la grande rue avec les triandines, les bêches, les brouettes...et des pancartes : des fleurs, des fleurs. On aurait eu l'air malin, nous autres de Priay. D'accord, ils commencent à être fragiles, nos jardiniers, mais ne le leur dites pas, surtout s'ils sont en train de bêcher les massifs, ils pourraient se vexer. Et puis, vous êtes bien, vous, de

nous dire d'en prendre le plus grand soin mais comment les garder au chaud ou au frais, alors qu'il y a tant et tant à faire. Gratouiller la terre, étaler le fumier de cheval, semer, repiquer, planter, arroser, nettoyer, ils aiment ça. Ils se choooutent à ça, eux ! Des idées nouvelles émergent, des surprises pourraient vous épater bientôt pour peu qu'on débride un peu le grand Benoit et le « fourmilleur » d'idées, Gérard.

Et tout à fait entre nous, les jardiniers bénévoles, les fleuristes du village, bien qu'affichant avec fierté leur « âgecanonix », n'ont absolument besoin d'aucune aide, ils préfèrent en « baver » tous seuls, avoir les reins qui cisailent plutôt que de s'arrêter (voyez Albert), se couper les doigts, avoir

des ampoules aux doigts (tiens là, vous en parlerez à Jaqui), brûler d'un bon coup de soleil malgré le chapeau (demandez à toutes ces dames) etc, etc...

Vous les vexeriez en venant ne serait-ce que leur proposer le coup de main. On pourrait leur prêter péché d'orgueil, non, ils ont juste la fierté et l'amour de leur village.

*Dominique Janin pour le CFFP*





## LE SOU DES ECOLES

**Le Sou des Ecoles s'appauvrit  
Année 2006 en mi-teinte.**

**« Les années se suivent  
mais ne se ressemblent pas ».**

Après une moitié d'année riche en évènements comme : vente de sabodets, vente de moules-frites, vente de fleurs pour la fête des mères sur la place du village et enfin, pour clôturer l'année scolaire, une soirée paëlla au terrain de foot, le Sou a accusé une forte baisse de ses membres à la rentrée.

Cela risque, si la situation se prolonge, d'entraîner la disparition de l'association. Chose quasi impensable car je rappellerai que le but du Sou est de financer toutes les sorties, spectacles et activités extrascolaires de nos chers bambins de l'école de Priay.

Aussi, je lance un appel à toutes les personnes désireuses d'aider le Sou :

« Venez rejoindre l'équipe, l'ambiance est très bon enfant ».

Je remercie chaleureusement les nouveaux membres (trop peu nombreux), qui nous ont rejoints au terme de l'assemblée générale de septembre.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui, pour maintes raisons, ont dû nous quitter la mort dans l'âme (pour toutes j'en suis sûre, la décision de partir a été difficile à prendre), mais je sais qu'elles seront les premières à venir aux manifestations du Sou au sein du village.

C'est pour leurs années de dévouement au Sou des Ecoles que j'ai repris la présidence en sachant que je serai épaulée par tous les autres membres.

Pour finir, je vous souhaite une bonne année 2007

en vous rappelant qu'une nouvelle A. G. aura lieu courant janvier.

**BONNE ANNEE  
et tout ce qui va avec...**

*La Présidente, G. CANTARINI*

### Composition provisoire du bureau

Présidente : CANTARINI Ghislaine (Priay)  
Trésorière : GITZHOFFER Myriam (Priay)  
Secrétaire : MOULIN Jean-Paul (Priay)



## FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

L'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain propose diverses activités aux habitants des Communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud.

### UNE SECTION TENNIS

Pour les personnes qui désirent venir jouer sur les deux courts éclairés,

plusieurs formules sont proposées :

- à l'année : adulte 50 €
- à l'année : jeune moins de 18 ans 35 €
- 2ème personne 25 €



• carte à la demi-saison

• à l'heure : ticket 1 h : 10 € puis 7 € l'heure suivante - Ticket horaire à acheter au Restaurant des Mas à Villette-sur-Ain.

### Renseignements :

**Thierry Bourdin Duet Tél : 04.37.61.11.29**

**ou Laurent Terville : Tél : 04.37.61.11.26**

### UNE SECTION PING PONG

Activités de loisir sans entraîneur mais les joueurs plus expérimentés conseillent les moins aguerris.

Bonne ambiance et convivialité sont les règles du jeu.

Des échanges réguliers ont lieu avec d'autres clubs de tennis de table loisir.

• Horaire : le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h au foyer rural de Villette-sur-Ain.

• Tarif : 17 € pour l'année.

**Renseignements : Marcellin Cometti - Tél : 04.74.35.41.04**

### Autres activités :

#### GYMNASTIQUE

• Foyer rural de Villette-sur-Ain

• Lundi de 8 h 45 à 9 h 45 ou 9 h 45 à 10 h 45

• Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 ou 19 h 30 à 20 h 30

**Renseignements : Marinette Blanchet - Tél : 04.74.35.62.42**



#### OK COUNTRY

**Renseignements : Yvan Dilos - Tél : 04.74.34.62.04**



#### PEINTURE SUR BOIS

• Stages mensuels le mercredi ou le samedi de 9 h à 17 h à Priay

**Renseignements : Solange Dehay - Tél : 04.74.39.00.86**

#### ARTISANAT TRADITION CRÉATION

• Vannerie osier ou noisetier au foyer rural de Villette-sur-Ain

**Renseignements : André Chapuis - Tél : 04.74.21.13.31**

#### FOUR À PAIN

**Renseignements : Michel Grandgeorge - Tél : 04.74.35.48.06**

#### AQUARIOPHILIE

• Au foyer rural

**Renseignements : Marcellin Cometti - Tél : 04.74.35.41.04**

Nous remercions la Commune de Priay pour le local mis gracieusement à notre disposition.

*Michel Grandgeorge*

## AMICALE RETRAITÉS PRIAY

L'AMICALE DES RETRAITES DE PRIAY poursuit son petit bonhomme de chemin : rappelons que cette association a vu le jour en 1965 sous l'impulsion de M<sup>me</sup> Elise MATHIEU ; elle s'appelait à cette époque Comité d'Aide aux Personnes Agées. Bien sûr, les différents membres du bureau ont été renouvelés depuis, et cette amicale essaie de distraire les personnes retraitées en organisant des voyages, des repas et des mâchons conviviaux. Entre autres, la mini-croisière sur la Saône et la Seille de Pont-de-Vaux à Louhans a été vivement appréciée, et les participants sont prêts à recommencer !

Les rencontres du jeudi après-midi permettent aux personnes seules de faire de nouvelles connaissances et de mieux participer à la vie de notre village.

Toutes les suggestions des membres anciens et nouveaux sont les bienvenues ; il y a toujours de la

## Pont de Vaux



place pour ceux qui n'ont jamais poussé la porte de la salle de réunion le jeudi de 15 à 18 h... vous êtes tous attendus !

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE PRIAY

- Président : Jean Claude VARLINE (04.74.35.45.37)
- Secrétaire : Christiane MACKE (04.74.35.64.25)
- Trésorier : Gérard MACKE

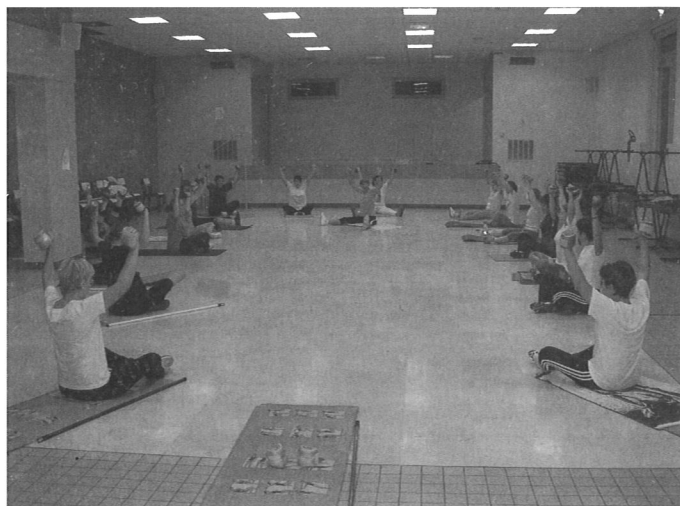
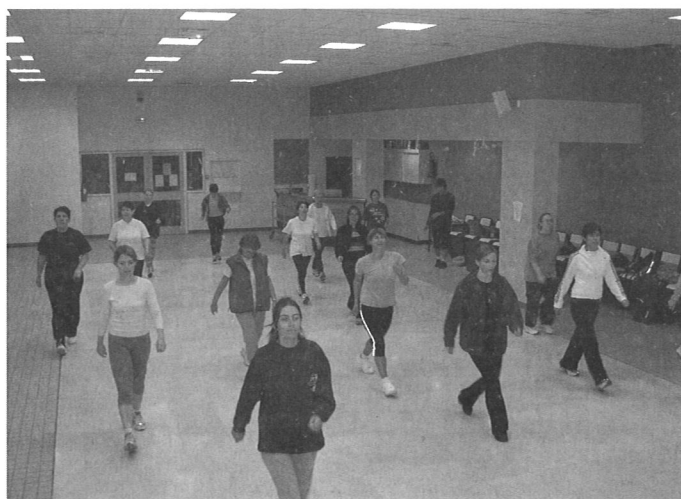
**4.3.2.1... Notre troisième saison a démarré le mardi 12 septembre 2006 et nous comptons actuellement une trentaine d'inscrits.**

Le succès du loto organisé le 26 mars 2006 nous permet de maintenir durant cette saison 2 cours par semaine et les tarifs de la saison précédente.

Ils sont mixtes et animés par Marie France ; ils ont lieu les :

**Mardi de 19 h 40 à 20 h 40  
Jeudi de 18 h à 19 h  
à la salle des fêtes de PRIAY**

Vous avez envie de bouger, de vous dépenser, en musique et dans la bonne humeur, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous, un accueil sympa vous sera réservé (un essai gratuit est possible).



# Association des Jeunes Sapeurs Pompiers



Cette année l'effectif des J.S.P est de 19 dont 5 féminines.

La saison a débuté le 13 septembre 2006. Les entraînements sont programmés tous les mercredi de 17h30 à 19h30. La première heure est consacrée à l'entraînement physique et sportif... renforcement musculaire, course à pied et vitesse pour la 1<sup>ère</sup> partie de saison puis parcours sportif et athlétisme pour la fin, entraînement assuré par le président Jean-Philippe FAVIER.

La deuxième heure est consacrée à l'enseignement technique et théorique : prévention des risques, secourisme et préparation aux brevets des J.S.P, enseignement assuré par Jean-Louis, Hervé FAVIER et Fabrice L'HERBETTE.

Durant l'hiver, nos J.S.P parcourront les routes du département pour participer aux différents cross d'entraînement avant la finale départementale à Balan où l'association espère de nombreux titres et podiums. Sui-

vront les épreuves athlétiques et le parcours sportif puis le concours de manœuvre délaissé depuis plusieurs années par manque d'effectif dans les catégories concernées avec peut-être une participation en candidat libre pour améliorer les compétences de chacun.

Cette année, trois J.S.P seront présentés aux brevets des jeunes sapeurs et deux représentés pour compléter les modules échoués l'année précédente.

Des cours supplémentaires leur

seront assurés les mercredis et samedis par Jean-Louis FAVIER afin de mettre toutes les chances de leur côté pour la réussite de cet examen et par la suite pouvoir rentrer dans l'effectif du CPI.

Pour tous renseignements s'adresser à Hervé FAVIER (Chef de corps), Jean-Philippe FAVIER (Président), Jean-Louis FAVIER (Président d'honneur), ou Roger LACOUR (Secrétaire).

*Jean-Philippe Favier*

## Le Bureau

Président Délégué	:	Jean-Philippe FAVIER
Vice Président	:	Hervé FAVIER
Président d'honneur	:	Jean-Louis FAVIER
Secrétaire Général	:	Roger LACOUR
Secrétaire Adjointe	:	Nathalie L'HERBETTE
Trésorière Générale	:	Joëlle BERSIER
Trésorière Adjointe	:	Dominique MOLLARD

*Assesseurs : MARTEL P., L'HERBETTE F., BIESLKA C., BONNAMOUR P., GAILLARD J., GARCIA L.*

# FOOTBALL CLUB DE PRIAY

Le Football Club de PRIAY vous souhaite une bonne et heureuse Année 2007 et vous donne rendez-vous à compter du 4 mars 2007 au stade Henri Estève pour la reprise du championnat.

Suite à notre assemblée générale, le bureau suivant a été composé :

- GARROS Jean-Louis, Président
- ANGLERAND Christian, Vice-Président
- FAIVRE Sébastien, Trésorier
- RIBOTTI Emilie, Vice-Trésorière
- GARROS Annie, Secrétaire
- DA ROCHA David, Vice-Secrétaire

Pour l'année 2006-2007, le club est constitué d'une équipe séniors de 24 licenciés qui évolue cette année encore en 2<sup>e</sup> division.

Les entraînements sont assurés tous les mercredis et vendredis de 19 h à 21 h par Christian ANGLERAND et Guillaume THOMAS (nouvelle recrue pour la saison).

Cette année, comme la saison dernière, l'équipe espère le maintien en 2<sup>e</sup> division.

Elle compte pour cela sur votre soutien le dimanche à partir de 15 heures au stade Henri Estève dont les locaux ainsi que le tour du stade ont été repeints par tous les footballeurs et membres du bureau lors d'une journée corvée qui a fini par un barbecue.

Cette année, un nouveau jeu de maillot a été offert par le bar « Chez Marco ».

Nous remercions tous les commerçants et artisans qui ont fait des dons afin de pouvoir continuer à faire évoluer le Football Club de PRIAY.

*Le Président, M. GARROS*



## ATOUT CŒUR



Le Club ATOUT CŒUR de Priay a repris ses activités le 9 octobre dernier. Venez nous rejoindre, vous serez toutes et tous les bienvenus, amateurs de belote coignée, scrabble... ou pour passer un moment agréable de détente avec nous.

Les activités se déroulent le lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h, salle de réunions, place Laurent Ferrand.

**Le Mot du Président, M. Marcel Julien :**  
**“Les journées d'hiver sont longues ...”**

Nous vous attendons nombreux.

## MT SPORT

**Belle saison pour le MT Sport avec le principal objectif atteint : la Finale de la Coupe de France des Slaloms, qui, cette année, se déroulait à domicile, à Ainterexpo.**

Avec quatre victoires de cylindrée et deux secondes places en sept épreuves, Muriel est 19<sup>ème</sup> de la Région Sud-Est, et se qualifie au volant de sa 205 XS 1360 cm<sup>3</sup>. Malheureusement, le jour J, le résultat est un peu décevant puisqu'elle termine seulement troisième.

Dans les autres disciplines : on note une jolie victoire de Muriel, sous la pluie, lors de la Course de Côte de Bettant et, une seconde place au Rallye Ain-Jura ainsi qu'au Rallye du Suran, avec Thierry comme copilote.



En 2007, nous allons nous concentrer sur le rallye afin d'évaluer notre niveau sur la ligue surchargée de Rhône-Alpes.

**Et, surtout, nous espérons monter, enfin, sur cette plus haute marche du podium : cette marche qu'on convoite tant !!!**



**La chorale Folyphonie a débuté l'année 2006-**

**2007 en participant avec les Chantres d'Ain à la soirée organisée par la Bibliothèque de Priay, dans l'église du village.**

## CHORALE FOLYPHONIE

En cette occasion, elle a interprété entre autres une messe ouolof : La Messe Du Cap des Biches, pour le plaisir de ses 45 choristes et, en l'espérant, du nombreux public, du fait de la beauté du son dans l'église.

Les répétitions ont débuté fin août, dans le local prêté gracieusement par la Mairie, avec la présence régulière des choristes qui invitent bien sûr toutes les personnes intéressées par le chant choral à se joindre à eux tous les lundis soirs à 20 h 30.

Outre le concert comme chaque année fin mai à Priay, Folyphonie a donné, avec la Chorale du Bugey d'Ambérieu, un concert de solidarité à Pont d'Ain, au profit de l'œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs Pompiers.

Elle a participé à la vie du village, par sa présence aux vœux du Maire et en animant la Fête de la Musique par une répétition sur la place.

Profitant de l'Année Mozart, elle a offert un mini-concert aux résidents du Doyenné de Brou en mars 2006. La section pour enfants, Folyphonie Junior, animée avec bonheur par Yolaine, a repris tous les mercredis de 18 à 19 h dans le même local. Les Juniors ont participé avec maîtrise et fraîcheur aux vœux du Maire, au concert de fin d'année et à la Fête de la Musique.

**CONTACTS :**  
**folyphoniepriay@orange.fr**  
**Yolaine Bilon : 04.74.35.68.40**



# Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

## **BUT :**

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus. Transmettre la Mémoire et nos témoignages.

## **ACTIVITES :**

L'Amicale a participé à toutes les Grandes Commémorations :

19 mars	Commémoration par la FNACA de la fin de la guerre d'Algérie, l'Amicale était présente avec son Drapeau pour le dépôt de gerbe,
21 avril	Congrès de l'Union Fédérale des Anciens Combattants,
30 avril	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (Journée souvenir de la déportation),
8 mai	Fête de la Victoire 1945, capitulation de l'Allemagne nazie (dépôt de gerbe au Monument aux Morts),
18 juin	Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (Appel du Général de Gaulle),
14 juillet	Fête Nationale (dépôt de gerbe au Monument aux Morts),
9/10/11/12 septembre	Exposition à la salle des fêtes, de mannequins et documents (Libération de la France 1944-1945),
11 novembre	Commémoration de l'Armistice 1914-1918 (dépôt de gerbe), Ecole de Priay (3 interventions pour expliquer les différentes Commémorations).

**Nous invitons les jeunes familles et leurs enfants à nous accompagner lors des Commémorations du 8 mai et 11 novembre.**

**Un monument aux morts n'est pas un cimetière, c'est tout simplement un monument érigé avec la participation des Priaysiens, pour se souvenir que des enfants du pays sont morts à Verdun - en Alsace - au détour de nos chemins pour que la France redevienne libre.**

# EXPOSITION HISTORIQUE DU 9 SEPTEMBRE 2006

Extrait d'article de presse...

Paul Catin, Président du Comité Départemental de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny, a organisé une manifestation historique sur la commune. Fidèle à l'esprit de cette fondation qui s'est donné trois missions importantes : l'entraide, la mémoire, l'éducation à la citoyenneté ; cette manifestation se veut pédagogique avant tout.

De nombreuses personnalités départementales ont tenu à apporter leur soutien à cette initiative. L'harmonie des "Enfants du Revermont" de Saint-Martin-du-Mont a interprété la Marseillaise et le Chant des Partisans très brillamment accompagnée par la voix de Michelle Bernier-Humbert.

Madame Defillon, Directrice de l'ONAC, a tenu, 62 ans après la libération de notre département, à rappeler l'action du Maréchal de Lattre de Tassigny qui, à la tête de la 1<sup>ère</sup> Armée, a rendu à la France sa fierté, lourdement marquée

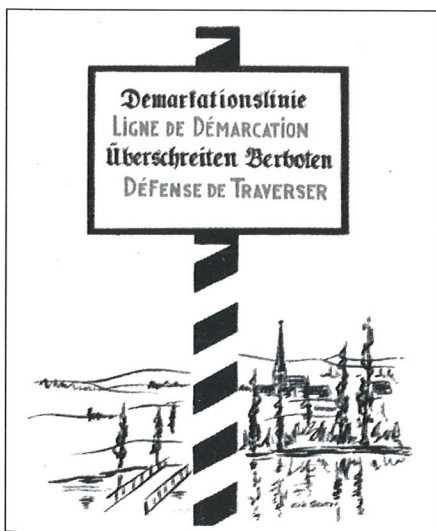


par les séquelles de la déroute de 1940. La 1<sup>ère</sup> Armée et ses diverses composantes ont redonné à notre pays un honneur perdu.

On ne comptait par moins de 50 Porte-Drapeaux de Sections d'Anciens

Combattants du Département. Paul Catin a prolongé cette exposition de deux jours pour permettre aux élèves encadrés de leurs instituteurs de bénéficier de cette leçon d'histoire.

## UN PEU D'HISTOIRE : LA LIGNE DE DEMARCATION



Instituée par la convention d'armistice franco-allemande signée le 22 juin 1940 à Rethondes, le découpage du territoire français intervient dès le 25 juin suivant. La France est alors coupée en deux grandes zones principales selon un tracé abstrait et arbitraire qui morcelle départements, communes, champs et bois. Ce tracé subit toutefois sur le ter-

rain diverses modifications, au gré de la fantaisie ou des exigences de l'occupant.

Partant de la frontière espagnole, au niveau de la commune d'Arnéguy, dans le département des Basses-Pyrénées (Pyrénées Atlantiques actuelles), la ligne de démarcation passe par Mont-de-Marsan, Libourne, Confolens et Loches, remonte jusqu'au nord du département de l'Indre pour bifurquer à l'est et, après avoir traversé Vierzon, Saint-Amand-Monrond, Moulins, Charolles et Dole, rejoint la frontière suisse au niveau de Gex.

Au terme de ce découpage, se trouvent au nord la zone occupée par les Allemands, qui couvre un peu plus de la moitié du territoire, et au sud la zone libre, familièrement appelée "zone nono" (pour non occupée) dont la "capitale" est Vichy.

Les Allemands se réservent ainsi toute la côte Atlantique et les princi-

pales régions industrielles. Par ailleurs, en mettant en place toute une série de mesures tendant à limiter tant la circulation des personnes que celle des marchandises ou encore le trafic postal entre les deux zones, ils disposent d'un moyen de pression qu'ils peuvent exercer à volonté. "Ouvrant" ou "fermant" la ligne selon le besoin, ils assurent leur mainmise sur le pays et son économie.

En dehors de ses principaux points de passage, routiers ou ferroviaires, la ligne, de près de 1 200 km de long, ne peut être systématiquement matérialisée et, selon la configuration du terrain, des poteaux aux couleurs allemandes s'élèvent de loin en loin. Guérites et barrières sont installées aux postes de passage, signalés par des pancartes. Du côté français, un dispositif similaire, bien que plus lacunaire, faute d'hommes et de moyens, est mis en place.

## UN PEU D'HISTOIRE : LA LIGNE DE DEMARCATION (suite)



Cette ligne de démarcation fait l'objet d'une surveillance rigoureuse de la part des autorités d'occupation. Son franchissement est soumis à autorisation et ne peut s'effectuer qu'aux points de passage officiels sur présentation d'une carte d'identité et d'un ausweis (laissez-passer) délivré par les Kommandanturen (bureaux de l'autorité allemande chargés de l'administration militaire ou civile d'une zone déterminée du territoire). Toute demande s'accompagne d'un dossier complet transmis aux autorités allemandes, comprenant photos d'identité, certificat de domiciliation, motif de la demande... Les laissez-passer n'étant accordés que dans des cas reconnus d'urgence (naissances, enterrements, maladies graves de proches parents), ce sont donc des démarches et des attentes interminables auxquelles se trouvent confrontés les candidats à la traversée. Les tracasseries administratives sont multiples et dissuasives.

Par ailleurs, les personnes qui résident à proximité de la ligne de démarcation, soit à l'intérieur d'une zone de 10 kilomètres de part et d'autre de la ligne, peuvent demander des "ausweis für den kleinen grenzverkehr" (laissez-passer pour la petite circulation frontalière) qui leur permettent de circuler pour un temps déterminé sur le territoire de leur département coupé en deux. La délivrance de ces laissez-passer est du ressort des feldkommandanturen et des Kreiskommandanturen locales.

La zone occupée et la zone libre ne constituent pas le seul découpage du territoire français. En août 1940, l'Alsace et la Lorraine annexées de fait, par l'Alle-

magne nazie, sont rattachées administrativement, l'une au Gau (circonscription administrative dans l'organisation nazie) de Bade, l'autre au Gau de Sarre-Palatinat. Le Nord et le Pas-de-Calais sont placés sous l'autorité du Militärbefehlshaber (gouverneur militaire de la Hollande et de la Belgique). Une dernière zone, enfin, s'étend de l'embouchure de la Somme jusqu'au Rhône, à sa sortie du lac Léman. Dénommée "zone réservée" par les Allemands, elle est communément appelée "zone interdite" par les Français qui ne peuvent s'y rendre que difficilement. Les contrôles y sont renforcés à ses extrémités, le long des côtes de la Manche et de la frontière franco-suisse.

La "zone occupée" italienne s'étend du lac Léman à la Méditerranée ; elle passe à l'est de Chambéry, de Grenoble et de Gap et englobe Nice. Les Italiens n'occupent toutefois que quelques points du territoire.

Enfin, à l'automne 1941, prélude à la construction du mur de l'Atlantique, une nouvelle zone interdite est créée le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique ; ne peuvent y pénétrer et circuler que les personnes y résidant depuis au moins trois mois, le personnel des services civils travaillant pour l'Armée Allemande et le personnel ambulant de la SNCF. Il y est, de plus, interdit de télégraphier ou de téléphoner.

Jusqu'en septembre 1940, aucun courrier ne peut circuler d'une zone à l'autre. A cette date, apparaît la carte interzone, appelée aussi carte familiale. Comportant une série de formules pré-

imprimées, elle ne permet au correspondant que de donner des nouvelles brèves et impersonnelles, aucun mot ne pouvant y être ajouté.

Les envois de lettres ou de colis sont aussi l'objet de passages clandestins. Que ce soit pour le courrier ou les personnes, les passages (à l'origine n'existent que quelques passeurs isolés) s'organisent progressivement autour de véritables réseaux. Ceux-ci permettent aux prisonniers de guerre français et anglais évadés, à des Alsaciens et Lorrains qui refusent de s'engager dans l'armée allemande, à des volontaires qui veulent rejoindre la France Libre ou à toute personne qui se sent menacée, de passer en "zone libre". Les contrôles deviennent alors plus nombreux et plus stricts, notamment à partir du printemps 1941.

De nombreux hommes et femmes, pour rendre simplement service ou parce que l'idée de frontière leur est insupportable ou pour s'opposer à un joug pesant et paralysant... s'engagent dans cette action à titre privé avant de s'impliquer pour la plupart dans des filières d'évasion.

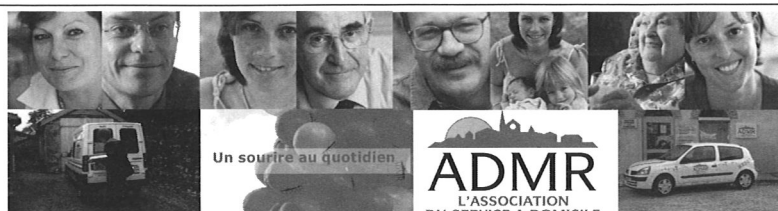
La ligne de démarcation est supprimée en février 1943, "les Allemands occupant la totalité de la France depuis novembre 1942".

Elle ne disparaît cependant pas des cartes d'état-major allemandes et certaines restrictions subsistent. Elle reste ainsi jusqu'à la fin de la guerre un moyen de pression, la menace de son rétablissement pesant sur les Français jusqu'au bout.





# Vie sociale



Une adresse, Des services  
Courriel : [info.ceyzériat.fede01@admr.org](mailto:info.ceyzériat.fede01@admr.org)  
Télécopie 0 873 800 578 (coût appel local)  
<http://www.admr.org>



La Maison des Services  
24 rue Joseph Bernier  
01250 CEYZÉRIAT

Les associations **ADMR de Ceyzériat** interviennent depuis de nombreuses années auprès des habitants de la commune de **Ceyzériat** pour assurer les **Soins à domicile, services à domicile & portage de repas**.  
Les associations **ADMR de Ceyzériat** sont animées par une équipe de bénévoles et emploient localement près de 50 salariés.

#### ○ **Projet de L'ADMR :**

Aider toute personne en respectant son autonomie, en lui proposant les services adaptés à sa situation et à ses souhaits.

Action solidaire fondée sur l'engagement de bénévoles de proximité animant une équipe de salariés professionnels

#### ○ **L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles :**

pour participer à l'animation de l'association, mais aussi pour visiter les personnes aidées et les malades

#### ○ **Assemblées générales vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007 à Jasseron**

et 20<sup>e</sup> anniversaire de L'ADMR Bugey Ain Veyle Revermont qui gère le Service de soins infirmiers à domicile

#### ○ **Association ADMR du secteur de Ceyzériat ○**

##### ○ **Services à Domicile ○**

##### ○ **Permanence :**

lundi, mardi, mercredi, vendredi 14h à 17h

Accueil téléphonique 04 74 25 04 38

Nous intervenons principalement sur les communes de :

Certines, Ceyzériat, Cize, Jasseron, Journans, Montagnat, Neuville Sur Ain, Pont D'ain, Priay, Revonnas, Saint Just, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

##### ○ **Interventions :**

Aide à domicile et services à la personne pour tous.

Aide aux familles

Garde à domicile de personnes dépendantes et d'enfants

Aide aux aidants

Ménage et tous travaux domestiques courants

Service de repas chauds à domicile

Téléassistance téléphonique avec service d'accueil convivial

Assistance aux particuliers employeurs

⇒ Possibilité de prise en charge de tout ou partie des coûts par vos organismes sociaux et caisses de retraite.

⇒ Déduction fiscale jusqu'à 50%

##### ○ **Animations sur Ceyzériat :**

Vendredi 08 & samedi 09 juin 2007 : Galettes au feu de bois en coproduction avec le Comité de Fleurissement.

Dimanche 07 octobre 2007 : Vente de vin doux et de gaufres lors de la fête de la Grand'Margot.

Samedi 08 décembre 2007 : marché de Noël avec d'autres associations de Ceyzériat.

#### ○ **Association ADMR Bugey-Ain Veyle-Revermont ○**

##### ○ **Soins à Domicile ○**

##### ○ **Permanence :**

jours ouvrés 14h à 17h

Accueil téléphonique 04 74 25 05 78

Nous intervenons spécifiquement sur les communes de :

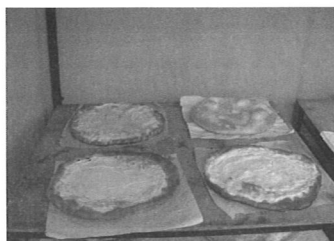
Bohas-Meyriat-Rignat, Ceyzériat, Cize, Drom, Grand Coirent, Hautecourt Romanèche, Jasseron, Ramasse, Revonnas, Simandre Sur Suran, Villereversure, Montagnat, Saint Just, Boyeux Saint Jérôme, Cerdon, Challe La Montagne, Jujurieux, Labalme, Poncin, Saint Alban, Saint Jean Le Vieux, Certines, Dompierre Sur Veyle, Druillat, Journans, Neuville Sur Ain, Pont D'Ain, Priay, Saint Martin Du Mont, Tossiat, La Tranchière, Varambon

##### ○ **Interventions :**

Le service de soins infirmiers intervient à domicile, sur prescriptions médicales, en coordination avec les acteurs médicaux et paramédicaux locaux dans la limite des 51 places autorisées

Nous intervenons auprès des personnes de plus de 60 ans, et des adultes malades ou handicapés

⇒ Prise en charge totale par votre caisse d'assurance maladie.



Opération galettes



Départs en retraite

## Des informations sur vos droits accessibles en permanence



Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

**Téléphone 0 820 25 01 10**

(0,118€ TTC par mn)

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7  
- pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.  
- pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).

• du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h  
- pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

**Internet [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)**

• Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.  
• Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.  
• Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un e-mail.  
• Pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale  
• Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro d'allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par e-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*



# Vie sociale

Formalités... Consommation...

## Allo, service public

La première réponse  
à vos questions  
administratives

 **3939**

■ 0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 14 h



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

www.service-public.fr

Emploi... Logement

## MUTUELLE DES BORDS DE L'AIN



- Complémentaire Santé
- Epargne - Retraite • Prévoyance

A Priay, Michelle Collombin  
103, chemin des Quarts  
Tél. 04 74 35 66 56

LA CROIX D'OR

## Alcool Assistance

Maison de la vie Associative

Bd Irène Joliot Curie

01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Tél. 04 74 23 75 03

Permanences

mercredi de 10h à 12h

vendredi de 17h à 20h

Réunion groupe entourage  
le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
de 17h à 20h.

Maison du Peuple

Place Pierre Semard

01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Tél. 04 74 61 57 57

ou 04 74 38 19 03

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à 18h

Aide et accompagnement  
des personnes en difficulté avec l'alcool.

Informations à la famille.



ASSOCIATION  
DÉPARTEMENTALE  
D'AIDE AUX PERSONNES  
DE L'AIN

ADAPA



L'aide à domicile pour tous

Quels que soient votre situation et vos besoins d'aide, l'A.D.A.P.A. met à votre service son réseau de professionnels.

Plus de 850 salariés s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- service d'aide à domicile,
- service de soins à domicile,
- service de portage de repas,
- service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées,
- service mandataire d'employées de maisons, de jour, de nuit, de week-end,
- service de petits travaux (bricolage, jardinage...).

En collaboration avec différents partenaires :

- ▲ accueil familial pour personnes âgées,
- ▲ accompagnement en fin de vie,
- ▲ animation résidences personnes âgées,
- ▲ aide aux familles...

Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) accepté, réduction d'impôts possible.

N'hésitez pas à contacter, la responsable de votre secteur. Elle vous fixera un rendez-vous ou se déplacera à votre domicile afin de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins.

Martine LARRE

Place Yves Mercier - 01450 PONCIN

Téléphone : 04 74 37 27 67 - Télécopie : 04 74 37 21 60

Permanences :

- au bureau, le mardi de 8 h 15 à 10 h 15
- Jujurieux, Mairie, le jeudi de 8 h à 10 h, Tél. 04 74 36 82 66
- Pont d'Ain, Mairie, le mardi de 10 h 30 à 12 h, Tél. 04 74 39 18 69
- Jasseron, Salle des fêtes, le jeudi de 14 h à 15 h 30

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com

ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1999 - Agrément service aux personnes - ADHÉRENTE UNA



Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services aux Domiciles



**1** Dimanche 14 mai 2006, inauguration des boucles du sentier intercommunal à l'ombre des châteaux. Un pique-nique convivial à la Magdeleine a réuni de nombreux marcheurs.

**2** Le tour de l'Ain est passé par Priay le 7 août 2006. La caravane précédant le tour a fait halte à Priay.

**3** Journée de la mémoire : une exposition remarquable du samedi 9 septembre au mardi 12 septembre 2006.

**4** Samedi 21 octobre 2006, l'église de Priay était comble. Le concert des « Chantres d'Ain » a réjoui les nombreux spectateurs.

**5** Vendredi 8 décembre, le chantier de l'agrandissement de l'école a débuté. Les locaux doivent être prêts fin juillet.

**6** Samedi 9 décembre, une première réussie pour l'Atelier. Le Marché de Noël a attiré de nombreux curieux.



P. r. i. a

